

# *dannemois*

## *Bulletin Municipal*

*Édition  
Novembre  
2016*

---



## *Au Fil de l'École Numéro 5*





### *Chers Administrés,*

Nous voilà déjà à l'aube des fêtes de fin d'année, après un été ensoleillé et chaud et une fin de printemps où le ciel nous est tombé sur la tête.

J'ai été rassuré d'apprendre au moment où j'écris ces quelques lignes, que les dossiers d'indemnisation des sinistrés de la crue ont tous été menés à bien par les compagnies d'assurance et même si quelques problématiques restent à traiter, la plupart des travaux de réparation ont pu être commencés. Il reste maintenant à poursuivre le travail de réflexion concernant l'état des berges et la pérennisation de la brèche. Ce travail est en cours, et nous le menons conjointement avec le syndicat SAGEA, le PNR et les services de la Préfecture.

Concernant les dossiers en cours nous avons reçu des réponses très positives pour certaines et plutôt encourageantes pour les autres. Je souhaite vous en donner quelques exemples :

- Le dossier de réhabilitation du centre bourg et de l'ancienne mairie va être enfin mené à terme ! Il était important de redynamiser cet endroit en le rendant accessible et attractif ; son financement est devenu possible grâce à des subventions représentant 80% du montant global et qui vous seront détaillées un peu plus loin dans ce numéro.

- Pour notre PLU, nous avons présenté notre avant-projet à une commission dans laquelle étaient conviés les différents services de l'État ; leur première analyse fut plutôt satisfaisante. Je souhaite rassurer quelques administrés inquiets en leur confirmant que nous souhaitons un PLU réfléchi et compatible avec notre village rural, que nous souhaitons préserver tel quel !

Évoquons maintenant un sujet qui me tient particulièrement à cœur : celui de la fibre. Le dossier a bien avancé sur le plan départemental. L'annonce de l'arrivée de la fibre chez tous les Essonnais en 2020 a été faite, reste maintenant à travailler d'arrache-pied pour que notre commune soit dans les premières desservies.

Permettez-moi maintenant de revenir sur la rentrée qui a vu notre école accueillir les 40 enfants scolarisés dans l'établissement communal et la place de de l'église recevoir « la fête du village » qui a été un grand succès de par son organisation et sa fréquentation, mais également de par le nombre de mots, courriers et messages téléphoniques très sympathiques et encourageants que nous avons reçus en Mairie . Je souhaite profiter de ce moment pour remercier toutes les personnes qui ont fait le déplacement ce jour-là, j'ai pu échanger avec bon nombre d'entre elles. Ce fut un grand moment de bonheur et de partage rendu possible par le travail du Comité des fêtes «la Dannemoisienne » et la commission festivités qui ont travaillé conjointement pour l'organisation de cet événement et je souhaite les remercier chaleureusement une nouvelle fois.

Il me reste à vous souhaiter d'agréables préparatifs pour les fêtes de fin d'année et vous informer que nous avons désiré remettre en place dans les rues de notre village afin de redonner un peu de couleur à nos soirées hivernales, des illuminations de Noël disparues depuis quelque temps.

En espérant vous croiser très bientôt dans les rues du village ou bien en Mairie.

Votre bien dévoué : Fabien KEES

Édition  
Novembre  
2016

**BOUCHERIE DU MARCHÉ**  
Sandra et Stéphane SEIGNOT



14 Place du Marché  
91490 MILLY LA FORET  
01 64 98 93 83

**MILLY IMMOBILIER**

*L'immobilier en toute confiance*

01 64 98 72 72

Estimation - Vente - Location

**Patricia ANIA**

Directrice d'agence

06 70 19 13 64

63 rue Langlois  
91490 Milly-la-Forêt

www.millyimmobilier.com  
millyimmobilier@orange.fr



Les légumes de la production pointent leur nez, salades, concombres, fraises, haricots... Savourez notre épicerie fine, nos corbeilles de fruits à offrir, nos fromages, notre charcuterie. Volailleur et poissonnier le samedi matin.

[www.lesjardinsdebrinville.fr](http://www.lesjardinsdebrinville.fr)

Mardi au jeudi : 8h30-12h30 et 15h00-19h00

Vendredi : 8h30-19h00

Samedi : 8h00-19h00

Dimanche : 9h00-13h00



**Entreprise ROTA**

Rénovation-Carrelage-Couverture

Charpente-Isolation

6 rue des francs tireurs  
91490 DANNEMOIS

0164985562

**0616162308**

ent.cedricrota@orange.fr  
SIRET:44492012800030 RM 910N




**elixir**  
Votre espace coiffure & détente

du mardi au vendredi :  
de 9h00 à 19h00

Samedi :  
de 9h00 à 18h00

**01 60 75 34 49**



**TRAVAUX PUBLICS DE SOISY**

Ensemble, réalisons vos projets

Travaux routiers & particuliers,  
Aménagements urbains,  
Equipements collectifs,  
Equipements industriels & logistiques



35, rue de la Ferté-Alais 91840 Soisy-sur-Ecole  
Tél. : 01 64 98 03 83 - Fax : 01 64 98 44 10



**Caveo** VINS CHAMPAGNES  
Nouveau à Milly la Forêt - Place du Colombier

Hervé GOMAS  
Caviste Conseil  
06 07 83 04 12  
herve.gomas@caveo.fr

[www.caveo.fr](http://www.caveo.fr)

**Le Moulin De Dannemois**

Ancienne Demeure De Claude François

32 Rue Du Moulin - 91490 Dannemois

Tel. 01 64 98 45 54

moulinedannemois@gmail.com

[www.moulinedannemois.com](http://www.moulinedannemois.com)

<https://www.facebook.com/lemoulindeclaudefrancois>



**LE MOULIN DE DANNEMOIS**  
Ancienne Demeure de Claude François





Édition  
Novembre  
2016



eric joulia

22 rue du Cheval Bart - 91840 Soisy sur Ecole  
Tél. : 01 64 98 07 91  
E-mail : j.lauto@wanadoo.fr  
[www.ad-auto.fr](http://www.ad-auto.fr)  
**AD, LA BONNE IDÉE POUR L'ENTRETIEN DE VOTRE AUTO**

La Halle du chocolat  
Chocolaterie - Confiserie

65 rue Langlois - 91490 Milly la Forêt  
01 75 29 55 46

[laurence@lahalleduchocolat.fr](mailto:laurence@lahalleduchocolat.fr)

POMPES FUNÈBRES - MARBRERIE  
CHAMBRES FUNÉRAIRES - CRÉMATORIUMS

24 H/24 **Roger MARIN** 7j/7

Depuis 1929  
CONTRATS PRÉ-OBSÈQUES  
(sans questionnaire médical)

MILLY-LA-FORÊT	☎ 01 64 98 89 29
CHAMPCUEIL	☎ 01 64 99 79 00
BALLANCOURT	☎ 01 64 93 22 93
EVRY-COURCOURONNES	☎ 01 60 87 17 80
ÉTAMPES	☎ 01 60 80 02 49
LA FERTÉ-ALAIS	☎ 01 64 57 42 74
MALESHERBES	☎ 02 38 34 80 25
PITHIVIERS	☎ 02 38 30 00 36
PARIS-HAUTS DE SEINE	☎ 01 46 27 07 56

Crématorium Sud Francilien  
91080 EVRY-COURCOURONNES  
☎ 01 60 86 65 43

**PIZZA t'fan** Camion à pizza vente à emporter

06 78 55 85 75

Prestations privées :  
Fêtes de famille  
Brunch de mariage  
Anniversaires  
Séminaires  
Manifestations sportives

[pizzatfan@laposte.net](mailto:pizzatfan@laposte.net)

Informations locales



**HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC** - Téléphone 01 64 98 41 23

Lundi de 14h à 17h

Mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi de 9h30 à 11h45

E-Mail : [mairie@dannemois.fr](mailto:mairie@dannemois.fr)

Notre site: [www.dannemois.fr](http://www.dannemois.fr).

**HORAIRES D'OUVERTURE DU CIMETIÈRE**

-Du 1er avril au 30 septembre: de 7h30 à 19h30 (Samedis, dimanches, jours fériés: de 9h à 19h30)

-Du 1er octobre au 31 mars: de 7h30 à 17h30 (Samedis, dimanches, jours fériés: de 9h à 17h30)

**L'UTILISATION DES TONDEUSES ET DU MATÉRIEL BRUYANT n'est possible que** les jours ouvrables de 8h à 20h SAUF

**Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 20h**

**Les dimanches et jours fériés UNIQUEMENT de 9h à 12h**

**LES FEUX DE JARDIN SONT INTERDITS TOUTE L'ANNÉE:** Une circulaire inter ministérielle du 18 novembre 2011 adressée aux Préfets (dont celui de l'Essonne) précise clairement que **les feux de jardin sont interdits toute l'année. (Voir Fil de l'École 1) ;**



**EN CAS DE GRAND FROID.** N'hésitez jamais à nous signaler toute personne fragile et isolée susceptible de souffrir des intempéries de quelque façon que ce soit.

**ATTENTION À VOS VÉHICULES SI VOUS VOUS RENDEZ AU CIMETIÈRE !** Les effractions continuent malgré la vigilance des uns et des autres. .

**RECYCLAGE :** des collecteurs de cartouches d'encre (pour particuliers uniquement), de piles, d'ampoules électriques, de téléphones portables se trouvent à l'entrée de la mairie. Une poubelle jaune dans la cour de l'ancienne mairie reçoit les bouchons en plastique.

#### NUMÉROS D'URGENCE ET NUMÉROS UTILES

Gendarmerie:	17
Pompiers:	18
Urgences médicales SAMU:	15
Centre anti-poisons Paris :	01 40 05 48 48
SOS Médecins Essonne:	08 26 88 91 91
Maison médicale de Chevannes:	08 25 56 91 91
Centre hospitalier sud-francilien:	01 61 69 61 69
Centre hospitalier de Fontainebleau:	01 60 74 10 10
Urgences ophtalmiques à Villeneuve St Georges:	01 43 86 20 20
Urgences dentaires (pour connaître le service de garde):	01 69 21 20 44
Pharmacie de Soisy (la plus proche):	01 64 98 07 34
Vétérinaires les plus proches:	01 64 98 36 77 et 01 64 98 80 20
Préfecture d'Évry:	01 69 91 91 91
Collège de Champcueil:	01 64 99 21 40
Paroisse de Milly (groupement Vallée de l'École):	01 64 98 80 57

#### Synthèses des conseils municipaux

##### SÉANCE DU 04 MAI 2016

Absents excusés ou représentés : M. Fabien KEES ayant donné pouvoir à M. Frank SZYMCZAK  
M. Éric GRANWEILLER, ayant donné pouvoir à M. Jean-Luc QUEVERT,  
Mme Alexandra BELBEOCH ayant donné pouvoir à Mme Catherine MONTEIL  
Mme Vanessa BILLOT-KAUFFMANN ayant donné pouvoir à Mme Monique PAILLET.

#### **1 - ACCEPTATION DU PROTOCOLE D'ACCORD ENTRE LA COMMUNE DE DANNEMOIS ET L'ARCHITECTE DILET.**

Monsieur le Premier Maire-Adjoint informe l'assemblée que la commune a reçu le protocole transactionnel entre Monsieur Marc DILET, La Mutuelle des Architectes Français, la SARL Brégé et la commune de Dannemois. Les parties se sont rapprochées et dans un esprit de concessions mutuelles et réciproques, sont convenues de ce qui suit : À titre purement transactionnel et sans que cela puisse être interprété comme une reconnaissance de la responsabilité de Monsieur l'Architecte ou d'elle-même, la Mutuelle des Architectes Français accepte de verser à titre global forfaitaire et définitif, pour tous les préjudices toutes les réclamations visées par la commune de Dannemois dans les deux instances pendantes devant le tribunal administratif la somme de 110 000 euros, sans taxe, à titre de dommages- intérêts, et ce, sans déduction de franchise. La commune de Dannemois verse à titre de solde d'honoraires à Monsieur l'Architecte la somme de 5.927,81 euros HT soit avec la TVA au taux de 20 % la somme de 7.113,37 euros TTC. La commune de Dannemois verse la somme de 1.750 euros TTC à la SARL BREGE correspondant au remboursement d'une partie de ses honoraires de conseil. Les parties soussignées en exécution en conséquence du présent protocole renoncent expressément à toutes demandes, instances ou actions d'une vis-à-vis des autres. Le Conseil accepte de signer ce protocole transactionnel.

**2 MONTANT DE LA CAUTION CONCERNANT LA RÉSERVATION DE LA BROCANTE VIDE-GRENIER DU 5 JUIN**

Il a été oublié de mentionner le montant de la caution pour le nettoyage de l'emplacement. Il est proposé de porter cette caution à 10 € qui sera rendue à la fin de la manifestation. Acceptation du Conseil.

**3 DÉCISION MODIFICATIVE n°1**

Monsieur le premier Maire-Adjoint informe le Conseil Municipal qu'au vu des crédits disponibles, il convient de modifier certains articles de la section de fonctionnement et d'investissement (cf compte- rendu détaillé mairie)

**4 ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU COMITÉ DES FÊTES « La Dannemoisienne »**

Une demande de subvention exceptionnelle de 2.000 Euros a été reçue pour cette association (la dépense sera inscrite au budget primitif 2016 à l'article 65748). Acceptation du Conseil à la majorité (une abstention)

5-Monsieur le premier Maire-Adjoint informe le Conseil Municipal qu'au vu des crédits disponibles, il convient de modifier certains articles de la section de fonctionnement (cf compte- rendu détaillé en mairie)

**INFORMATIONS DIVERSES**

Départ en retraite de Monsieur Pascal SCHWINN au 1<sup>er</sup> mai 2016 après 7 ans passés à la mairie de Dannemois. / Haut débit de la CC2V : Le département souhaite déployer le très haut débit dans les 131 communes non équipées en sud Essonne (65 communes le sont déjà au nord de notre département). La solution technique retenue est la fibre / Stage Multisports : 26 enfants y ont participé. Les parents et les enfants sont satisfaits / Monsieur le premier Maire-Adjoint et l'équipe municipale remercient Alexandra BELBEOCH, Vanessa BILLOT-KAUFFMANN pour l'accueil des enfants ainsi que l'organisme USEP pour la qualité de la prestation.

**SÉANCE DU 1<sup>ER</sup> JUILLET 2016**

Tous les conseillers sont présents à l'exception de Mme Isabelle BERTHET qui a donné pouvoir à M. Fabien KEES.

**1 CRÉATION DU SAGEA SUITE À LA FUSION ENTRE LE SIA REBAIS ET LE SIARE**

Le Conseil Municipal émet un avis favorable au projet de périmètre d'un syndicat intercommunal issu de la fusion du « syndicat intercommunal pour l'aménagement et l'entretien de la rivière École » et du « Syndicat intercommunal pour l'aménagement du ru le Rebaïs et de ses affluents » (dossier consultable en Mairie)

**2 CONVENTION PARTICULIÈRE D'APPUI FINANCIER « TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE POUR LA CROISSANCE VERTE(TEPCV)**

le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer tout document permettant de donner suite à la sélection de la collectivité à l'appel à projet lancé par le Parc naturel régional du Gâtinais français, pour la mise en œuvre de la seconde phase de TEPCV.

**3 DÉCISION MODIFICATIVE N°3 : BUDGET PRINCIPAL 2016** (cf compte rendu détaillé mairie)

**4 VOTE DU TARIF « STAGE MULTISPORTS » DU MOIS D'AOUT** Un stage Multisports est organisé du 22 août au 26 août 2016, cela dans une volonté d'apporter et de proposer des activités aux jeunes habitants de la commune. Il est nécessaire de fixer le tarif de ce stage qui sera facturé aux familles. Il est envisagé 50 euros par jeune. Acceptation du Conseil.

**5 VOTE DES NOUVEAUX STATUTS DE LA CC2V.**

(Voir en mairie)



**6 AUTORISATION DE DÉPOSER UN DOSSIER DE SUBVENTION « AMENDES DE POLICE » CONCERNANT LE PROJET D'AMÉLIORATION DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE**

Dans le cadre du projet d'amélioration de sécurité routière, il serait souhaitable de déposer une demande de subvention « amendes de police » afin de financer la première phase à savoir :

La création d'une chaussée surélevée à l'angle de la rue de la Messe et la rue des Francs-Tireurs,

La pose de panneaux de signalisation avertissant la présence d'une sortie d'école,

Différents panneaux de signalisation routière sur l'ensemble de la commune,

Le coût de ce projet est estimé à 20.000 euros. Le taux de subvention pourra être de 30 % pour l'ensemble des catégories éligibles. Acceptation du Conseil

**INFORMATIONS DIVERSES**

- Les travaux du point d'apport volontaire sont bien avancés/- Suite au départ en retraite de Pascal SCHWINN, des jeunes de la commune ont été recrutés en contrat à durée déterminée de juin à juillet 2016 et en août une embauche sera également effectuée pour le remplacement de Michaël CHARBONNEL pendant ses vacances/ - Achat de décorations de Noël homologuées pour la voirie/- Mme Odette DESCHAMPS sera relogée à MILLY LA FORET

**SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 SEPTEMBRE 2016**

Absents excusés ou représentés :

Mme Monique PAILLET ayant donné pouvoir à M. Fabien KEES

M. Jean-Luc QUEVERT ayant donné pouvoir à Mme Alexandra BELBEOCH,

M. Éric GRANWEILER ayant donné pouvoir à M. Frank SZYMCZAK

Mme Catherine MONTEIL ayant donné pouvoir à Mme Fernanda DOS SANTOS

**1 REFUS D'INTÉGRATION DE LA COMMUNE DANS LE DISPOSITIF DU PLU INTERCOMMUNAL**

La commune de Dannemois s'oppose à rentrer dans le dispositif du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, souhaitant rester souveraine dans la gestion du droit du sol de son territoire. Acceptation du Conseil.

**2 DÉCISION MODIFICATIVE N°4 DU BUDGET (CF COMPTE RENDU DÉTAILLÉ MAIRIE)**

**3 SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU PROFIT DU COMITÉ DES FÊTES CONCERNANT LE REMBOURSEMENT DE FRAIS ENGAGÉS LORS DE L'ORGANISATION DE LA FÊTE DU VILLAGE(**

repas offerts par la commune lors de la fête du village du 11 septembre 2016). L'organisation des repas étant à la charge du comité des fêtes « La Dannemoisienne », Monsieur le Maire demande à l'assemblée de bien vouloir l'autoriser à lui verser une subvention de 120 Euros qui correspond à ces repas offerts. Acceptation du Conseil.

**4 REDEVANCE POUR OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC PAR LES OUVRAGES DE DISTRIBUTION DE GAZ (RODP)**

Monsieur le Maire tient à informer les membres du Conseil de la parution au journal officiel du décret n° 2015-334 du 25 mars 2015 qui fixe le régime des redevances dues aux communes et aux départements pour l'occupation provisoire de leur domaine public par les chantiers de travaux sur des ouvrages des réseaux de transport et de distribution d'électricité et de gaz.

Le Conseil adopte à l'unanimité la proposition ci-dessus mentionnée et fixe le montant de la redevance pour l'occupation du domaine public que ce soit pour l'occupation provisoire du domaine public ou pour les ouvrages des réseaux de distribution gaz, électricité (distribution et transport) et télécommunications au taux maximum prévu selon la règle de valorisation définie au sein des décrets visés ci-dessus et la formule de calcul du décret. Rappelle que le calcul pour la redevance annuelle sur l'électricité prendra en compte la population totale de la commune issue du dernier recensement en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier de l'année concernée (INSEE). Dit que ces montants seront revalorisés automatiquement chaque année par l'application des taux et du mode de calcul en vigueur.

**5 FOND D'URGENCE DESTINÉ À VENIR EN AIDE AUX COLLECTIVITÉS EN ÉTAT DE CATASTROPHE NATURELLE DU CONSEIL GÉNÉRAL,**

Suite aux inondations et intempéries qui ont frappé notre département, un fond d'urgence a été débloqué pour venir en aide aux collectivités reconnues en état de catastrophe naturelle.

Monsieur le Maire demande à l'assemblée l'autorisation de solliciter cette aide permettant une prise en charge des frais occasionnés pendant ces inondations à hauteur de 70 % des montants engagés avec un maximum de 35.000 Euros. Le montant des frais pour la commune s'élève à 3891,57 Euros. Acceptation du Conseil.

**6 OUVERTURE D'UNE ENQUÊTE PUBLIQUE ET NOMINATION D'UN COMMISSAIRE ENQUÊTEUR**

Lors du Conseil Municipal du 07/04/2016 il avait été évoqué la possibilité de céder 3 chemins communaux, qui se situent au lieudit « Chateauvert », le CR44 nommé « la Vallée aux vaches » et le CR48 nommé « CR de Videlles au Moulin neuf ». Et le troisième chemin rural n°20 se situe à « l'Orme à l'Heureux », « CR des carrières » Monsieur le Maire demande à l'assemblée : d'approuver le projet de déclassement des trois chemins ruraux, d'autoriser le lancement d'une enquête publique, de nommer le commissaire enquêteur, Acceptation du Conseil .

**7 MODIFICATION DU RÈGLEMENT DE LA CANTINE SCOLAIRE** Suite à la modification prochaine du mode de réservation pour la cantine et garderie, il faut changer le règlement en modifiant les articles 5 et 7 de la façon suivante :\_Article 5 : L'accès à la garderie et la restauration scolaire se fait par deux moyens :

- Sur inscription préalable au moyen du formulaire prévu à cet effet, lequel est disponible au secrétariat de Mairie ou accessible sur le site internet de la commune <http://www.dannemois.fr/fr/information/48515/garderie-cantine> . Ce formulaire doit être retourné au secrétariat de la Mairie ou par mail : [mairie@dannemois.fr](mailto:mairie@dannemois.fr) dans les meilleurs délais. L'inscription se fait à l'année ou au mois.
- Sur le site internet de la mairie dans la rubrique Vie Scolaire – Portail Famille, <http://www.dannemois.fr/fr/information/55797/portail-famille> avec les identifiants et les mots de passe que la mairie vous aura communiqués au préalable.
- La mairie privilégie ce mode d'enregistrement afin d'éviter toute erreur de gestion. Vous pourrez inscrire les enfants selon vos besoins.  
Les modalités de réservation sont identiques sur le portail famille et sous le format papier.
- Cantine : le lundi avant 12 heures pour la semaine suivante. Aucun changement ne peut être pris en compte pour la semaine en cours.
- Tout repas commandé et non annulé dans les délais reste dû.
- Tout repas commandé et annulé dans les délais est déduit de la facture du mois en cours.
- Toute modification doit être signalée par écrit au secrétariat de Mairie, soit par courrier postal, mail : [mairie@dannemois.fr](mailto:mairie@dannemois.fr) ou sur le portail famille.
- Garderie : sous 48 h 00, par écrit, courrier postal à adresser à la Mairie, par mail [mairie@dannemois.fr](mailto:mairie@dannemois.fr) ou sur le portail famille.

Article 7 : Le paiement de la garderie et de la restauration scolaire s'opère chaque mois sur titre de recettes adressé aux familles et dont le règlement s'effectue auprès de la Trésorerie de la Ferté Alais, par chèque établi à l'ordre « du Trésor Public », ou sur le site internet de la mairie : rubrique « effectuer vos paiements » (en haut à droite) ou sur le site internet <https://www.tipi.budget.gouv.fr/tpa/accueilportail.web>



## Synthèses des conseils municipaux (Suite)

Édition  
Novembre  
2016

L'acquiescement à bonne date des factures émises est une condition d'admission des élèves à la garderie et cantine scolaire. Le reste des articles demeure inchangé. Acceptation du Conseil.

### INFORMATIONS DIVERSES

- La plateforme d'apport volontaire est en service, nous sommes en train d'étudier une seconde PAV dans le centre du village. - Suite au départ en retraite de Pascal des jeunes de la commune ont été recrutés en tant que contractuels pendant l'été afin d'aider Monsieur Michaël CHARBONNEL dans ses tâches.

En août, un employé a été embauché en tant que non titulaire et son contrat a été prolongé jusqu'à fin octobre. - Une subvention du Conseil Départemental d'un montant de 28.610 euros a été obtenue. Elle s'inscrit dans le plan de relance d'investissement. Elle sera utilisée pour effectuer des travaux d'enfouissement et de réfection de voirie. - La fête du village du 11 septembre a rencontré un grand succès, Monsieur le Maire remercie toutes les personnes qui ont participé à son organisation et surtout les nombreux Dannemoisiens qui l'ont fait vivre. - Les travaux de la piscine avancent normalement, la livraison est prévue pour juin 2017.- Le protocole concernant la nouvelle mairie est revenu après signature des différentes parties et le versement de l'indemnité sera effectué avant la fin de l'année. - Une chorale se produira à l'église le 25 septembre 2016 à 16 h 30.

## Dernière minute - Prochain Téléthon à Dannemois

### Magnolias for Noa - Édition II

Samedi 3 décembre 2016, presque un an après jour pour jour, aura lieu la deuxième édition du Téléthon Magnolias for Noa !

Pour cette nouvelle édition, l'équipe de bénévoles vous a concocté un nouveau programme qui débutera dès 14h00.

Les résultats de l'édition précédente sont encourageants mais l'équipe de bénévoles ne sera pas satisfaite tant qu'elle ne sera pas classée numéro un du canton sud Essonne. Classée cinquième en dons par habitants l'année dernière, avec 3720 € récoltés, elle souhaite pulvériser les promesses de dons.

Nous comptons sur la fierté de tous les Dannemoisiens pour y arriver.

**Venez nombreux, soyez généreux !**



**TÉLÉTHON À DANNEMOIS**

*Au coin de mes Rêves*

**Téléthon**  
30<sup>e</sup> édition  
JOURNÉE CARITATIVE

Magnolias for Noa • Édition II • 3 déc. 2016

**En journée**  
14h - 18h

**Danse**  
Salle des fêtes  
Initiation à la Salsa

**Gestes 1<sup>er</sup> secours**  
Préau de l'école  
Initiation par les Sapeurs Pompiers

**Massages Détente**  
Ancienne Mairie  
Proposés par une kinésithérapeute

**Vente**  
Place de la Mairie  
Boutique des couturières  
Boutique Téléthon  
Vente de boules de Noël de l'école

**Bar/buvette**  
Place de la Mairie  
Diverses animations avec les JSP  
Démonstration de Batucada - Défi golf

**En soirée**  
à partir de 19h  
à la Salle des Fêtes

Verre d'accueil offert par la Mairie  
+ concert de SCOIL (musique Celte)

**Repas + Concert**  
**THE STRAITS** (repas tous genres)

15 € par adulte  
10 € par enfant

**Sur réservation uniquement**  
Date limite d'inscription  
le 25 novembre  
Info & resa : 06 87 19 78 13  
(100 places disponibles)

Tous les bénéfices sont reversés au profit de l'AFM-Téléthon. [www.afm-telathon.fr](http://www.afm-telathon.fr)

INSCRIPTION AUX ACTIVITÉS SUR PLACE À PARTIR DE 13H00

DANNEMOIS BOUCHERIE STRAGE AUTO SCOT KERÉGUER phildor BERGÈRE FLUO ULTRAVIOLET Straits Rencontres pour la Paix





## *Dernière Minute – Commerce de Proximité*

Depuis le temps que nous l'espérons, le voilà enfin ! Il a été inauguré le 5 novembre en présence d'une foule de Dannemoisiens, de nombreux officiels du Département, de la Région et d'élus. Désormais, Nicolas et Priscilla PINTO, vous accueillent 7 jours sur 7 « Aux paniers de Nicolas », bar, restaurant, épicerie totalement relookés avec sobriété et élégance, un espace où l'on se sent bien en entrant et dont ils veulent faire un lieu de partage et d'échange.

*Édition  
Novembre  
2016*

Tout est misé sur des produits locaux et des produits de qualité : fromages, viande, charcuterie, pâtés maison, poisson, fruits, légumes, viennoiseries, pain maison... Et le « nec plus ultra » du lieu : vous pouvez remplir votre panier de produits et Nicolas vous les cuisinera devant vous dans sa cuisine ouverte sur la salle de restaurant !

Tous nos vœux de réussite accompagnent ce couple sympathique et dynamique mais c'est à nous de faire vivre ce bel endroit en le fréquentant parce que nous croyons en notre nouveau slogan : « J'aime mon commerce de proximité et je le fais vivre ! »

## *La vie du Village – Vide greniers du 5 Juin*



La Mairie de Dannemois remercie tous les exposants, les visiteurs, ainsi que tous les bénévoles qui ont participé au vide-grenier du 05 juin. Cette édition 2016 s'est très bien déroulée. En effet : près de 200 mètres de déballage et de nombreux visiteurs présents tout au long de cette belle journée, au matin grisonnante, à peine pluvieuse, laissant place à un soleil opportun.

Dès l'arrivée des véhicules de nos exposants, l'orchestration a été rapide et efficace.

Chacun, après avoir profité d'un café viennoiserie, a marchandé dans une paisible et agréable ambiance toutes sortes d'objets, faisant le bonheur des flâneurs tout au long des allées. Les bonnes affaires étaient au rendez-vous.

A l'heure du repas, le camion pizza a su calmer nos appétits et « la Dannemoisienne » (notre Comité des Fêtes) continuait à nous proposer café et tartes aux pommes.

Un ultime remerciement aux exposants, qui ont su respecter l'ordre et la mise en place ainsi que la désinstallation des stands.

Les sourires et les témoignages plaisants, nous ont laissé supposer que cette journée était effectivement une réussite, la demande de renouveler cette édition confirme bien l'attente de chacun...





Édition  
Novembre  
2016

## La vie du village – L'école en fête



Sans discontinuer, des trombes d'eau s'étant déversées toute la journée du vendredi 17 juin sur notre village, l'angoisse et le découragement des enseignantes, des élèves, des parents, de l'équipe municipale atteignaient des pics vertigineux...mais par bonheur tout s'apaisa au ciel pour enfin laisser se dérouler le spectacle et la fête qui s'ensuivit.

On partit rapidement vers les cinq continents, dépayés par les chants, les danses, les costumes de ceux-ci car,

figurez-vous qu'un sortilège s'était abattu sur Dannemois faisant trembler et tomber les murs. C'est un ancien, pour avoir déjà connu un tel phénomène, qui expliqua le moyen de le briser : partir en quête d'un objet, d'une plante ou d'autre chose propre à chacun de ces continents. La quête alors réussie, Dannemois retrouva sa quiétude et nos artistes en herbe furent généreusement applaudis.

Vint alors l'heure de la distribution des prix, des discours, dont celui de Caroline PARATRE, vice-présidente départementale en charge de l'enseignement, des collèges, de l'accès au savoir, discours ensuite de Fabien KEES, Maire et de Frank SZYMCZAK, 1<sup>er</sup> Maire adjoint, Délégué aux affaires scolaires.

Nos futurs collégiens : **Edène BISASSON, Mathis CAPOCCI, Alya NOGUES, Lyma RASSIF, Capucine SARREY, Léo WURTH** furent honorés par le présent de la Municipalité et de Caroline PARÂTRE.

L'apéritif préparé par les Parents d'élèves fut fort apprécié par son originalité tout comme le dîner fort copieux et superbement organisé où parents, enfants, élus, Dannemoisiens venus nombreux dégustèrent sous les barnums dressés à l'occasion, entre autres mets, un succulent chili con carne concocté de main de maître par les délégués de parents.

Ensuite pour animer cette soirée deux groupes de musiciens jouèrent pour la plus grande joie de l'assistance. Une belle fête qui annonçait l'été !





## La vie du Village – Journée à Montmartre

Édition  
Novembre  
2016



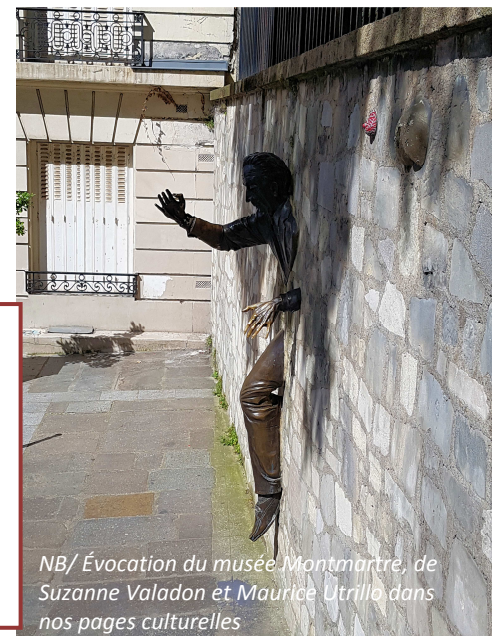
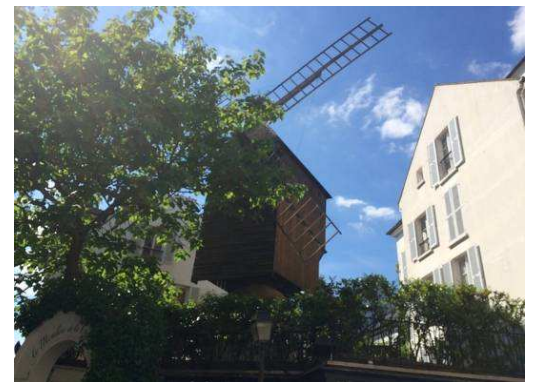
Une journée d'été magique : chaleur et ciel dignes de la Côte d'Azur, petit groupe sympathique de tous âges (28 personnes de 10 à 94 ans), détente, air de vacances, avenues parisiennes désertes...Le bonheur ! Départ à 10h en car : short, baskets, chapeau de paille de rigueur. Et nous voilà à Paris en moins d'une heure.

Peu de courageux gravirent les 250 marches pour accéder à la Butte (le funiculaire eut plus d'adeptes !) et de là-haut, le ciel sans nuages offrait une vue dégagée sur la capitale, notre merveilleuse capitale. Le panorama sans limites donnait des ailes...Après, on se dirigea vers la Place du Terre encombrée de touristes et plus particulièrement vers le restaurant « La Mère Catherine », bistrot emblématique du lieu créé par une certaine Catherine Lamotte en 1793. Le déjeuner fut de qualité et l'ambiance très conviviale.

Excellent moment pour bavarder en toute quiétude, rire et faire connaissance avec de nouveaux Dannemoisiens.

Il fallut bien cette pause pour préparer ses jambes avant de parcourir sans coup férir, pendant deux bonnes heures, les hauts lieux et les petits coins campagnards inconnus de Montmartre sous la houlette de notre remarquable conférencière, Martine Peyrat, qui a su tout au long du circuit captiver son auditoire, alliant l'anecdote à l'histoire. Cette première sortie organisée par la Commission Loisirs Festivités Culture, a, par son succès, donné l'idée aux organisateurs d'autres belles aventures. Notons la participation financière de la Mairie au transport et aux boissons du repas.

Retrouver Martine Peyrat sur son site : [visite.martine.peyrat@gmail.com](mailto:visite.martine.peyrat@gmail.com)



NB/ Évocation du musée Montmartre, de Suzanne Valadon et Maurice Utrillo dans nos pages culturelles





Édition  
Novembre  
2016

## La vie du Village – Célébration du 14 juillet

Selon la tradition, Courances et Dannemois ont fêté ensemble cette année encore le 14 juillet (en fait le 16) même si le cœur, en raison de l'horreur qui venait tout juste d'ensanglanter notre pays, n'y était pas. Mais la force des convictions en nos valeurs et en l'amitié a eu raison de tout. C'est « Courances, sports et loisirs » qui a sur ses terres pris l'organisation des opérations. Et quelle organisation ! Dans le moindre détail !

C'est sous un soleil de plomb, sans un seul nuage que le montage des barnums s'est effectué grâce aux bras vigoureux des deux villages, que la préparation des cuissots de bœuf grillés commença dès le matin et que toute l'organisation savamment pensée depuis de longs jours se déroula comme par magie avec une main d'œuvre nombreuse et laborieuse.



Après l'apéritif environ 130 personnes des deux villages se sont fait servir le repas avant de prendre place aux longues tables abritées sous les barnums. La chaleur et le plaisir de la convivialité ont fait apprécier le rosé bien frais. Et bien vite la piste de danse a été envahie par tous les âges avant qu'à 23h n'éclate le magnifique feu d'artifice qui n'a recueilli que des éloges par sa durée, son originalité de couleurs et de facettes. Et après l'on dansa encore jusqu'à une heure avancée de la nuit.





Édition  
Novembre  
2016

## La vie du Village – Hommage aux victimes de Nice

Deux jours après l'horreur qui s'est abattue sur Nice, sur toute la France, sur nous tous, la Municipalité a souhaité s'unir à toutes les manifestations de solidarité qui se sont déroulées ici où là. Ce ne fut guère simple de contacter toute la population mais les réseaux sociaux, le bouche à oreille, le téléphone ont permis à de nombreuses personnes de se retrouver devant la Mairie lundi 18 juillet à midi autour des élus et de quelques jeunes du CMJ pour une minute de silence et une Marseillaise émouvante après quelques mots douloureux de Monsieur le Maire rappelant qu'il nous faut défendre chaque jour la solidarité, notre liberté, nos valeurs.



## La vie du Village – Les jeunes au travail cet été



En juin et juillet, alors que certains privilégient les grasses matinées, la télévision et les jeux vidéo, trois jeunes du village ont été embauchés pour apporter leur aide à Michaël dans ses différents travaux dont le désherbage, l'arrosage et aucun d'eux n'a rechigné aux tâches parfois ingrates que l'emploi exige, fiers d'apporter quelque chose à leur village.

C'est une excellente entrée en matière pour eux dans la connaissance du monde du travail, dans la connaissance de Dannemois, dans les contraintes qu'apporte un horaire journalier quel que soit le temps.

Bravo et merci à Lyseline, à Alexis et Thibault !





## La vie du Village – La fête du village

Édition  
Novembre  
2016



Autre temps fort de l'été : la fête du village !

Sous l'égide de « La Dannemoisienne », cette fête, nouvelle formule, a permis aux villageois de passer un merveilleux moment de convivialité et de détente : environ 400 visiteurs, 200 repas servis ! Du jamais vu !

D'ailleurs, Madame la Préfète, ravie de profiter d'une bouffée d'oxygène, nous a fait l'honneur de sa présence et a déjeuné avec nous.

De multiples personnalités du canton, de nombreux maires voisins avaient tenu à nous honorer de leur amitié.

Et tout au long du jour, les activités en tous genres ont passionné petits et grands : parcours ludique en famille, concours de pétanque, trampoline géant, structures gonflables, promenades en segway dans le village, promenades plus sereines en poney. Le pôle buvette et le pôle restauration ont assuré de main de maître tandis que « la boutique » offrait des produits locaux de qualité. Par ailleurs, des canapés gonflables au milieu de la place ont permis à bon nombre de visiteurs un agréable bain de soleil dans la bonne humeur. Les arbres, eux, étaient en tenue de fête car nos infatigables tricoteuses du groupe « tricot urbain » avaient tenu à présenter un échantillon de leurs œuvres, en avant-goût du prochain Téléthon.

Et parallèlement se tenait à la salle des fêtes l'édition numéro 1 des « Puces des couturières » où dans un merveilleux étalage de laine, tissus, boutons, fils, aiguilles... les doigts de fée trouvaient leur bonheur.

Merci vraiment à la « Dannemoisienne » pour son efficacité sans faille et à tous les visiteurs.





## La vie du Village – Exposition Art et Artisanat

Édition  
Novembre  
2016



Nous l'avons souhaitée depuis longtemps cette exposition car nous avons réalisé que parmi nos Dannemoisiens, bien des talents cachés s'abritaient derrière les belles façades de nos maisons. Les réunir (et malheureusement pas tous) en allant aussi frapper chez nos voisins fut l'œuvre de la « Dannemoisienne » et plus particulièrement de Joëlle et Alexandra qui permirent par la trentaine d'artistes et d'artisans présents d'offrir une magnifique exposition, tout du « hand made », laborieusement et amoureusement créé ! Là, pas de pacotille ! Un enchantement pour les yeux et le cœur ! Chez tous, la matière quelle qu'elle soit est traitée avec respect, originalité et le plus grand art. L'artisan est artiste, l'artiste est artisan car l'un comme l'autre manie la pensée et la matière, donc toute la vie.

Bijoux de plumes et de perles, bijoux variés, bijoux recyclés, photographie, peinture, vitrail, cuir, sellerie, restauration céramique, boutons céramique, créations toile cirée, décoration métal, poterie, tricot, vélos, objets déco, mohair, mosaïque, meubles en palettes, peinture porcelaine, ivoire végétal, tourneur sur bois...Merci pour Dannemois à Emmanuelle, Valérie, Francis, Marc, Marie, Marielle, Alexandra, Natacha, Gérard...

De belles choses, un ciel magnifiquement bleu, beaucoup de bonne humeur, d'agréables rencontres, une restauration de qualité...cela s'appelait une page de bonheur ! Un grand merci à la « Dannemoisienne » de nous l'avoir offerte.



## La vie du Village – L'équipe municipale (Suite)

Le départ en retraite de Pascal Schwinn s'est lourdement ressenti et voilà qu'une nouvelle recrue nous est arrivée, déjà cet été, pour pallier les congés de Michaël et maintenant le voilà employé à temps partiel. C'est une grande satisfaction pour l'équipe, une collaboration efficace pour Michaël et un atout de poids pour le village.



**Yves Tanne** a 54 ans et est père de deux filles. Installé à Dannemois depuis bientôt 19 ans, il est passionné par les espaces verts et la vie au grand air depuis toujours. D'ailleurs, micro entrepreneur dans ce domaine, il poursuit à la Mairie la même activité. Exigeant dans son métier, il l'est de même à la Mairie, car dit-il, « *tout doit être propre et nous, les employés, représentons le Maire. Il faut que tous, nous donnions une belle image. ... Je suis ravi de travailler pour la Mairie et j'ai de bons contacts avec tous : élus et gens du village. Quelquefois les gens viennent me voir et me demandent conseil... Je suis à l'aise sur les chantiers et rien ne me fait peur. ... Michael et moi ne travaillons pas ensemble pour diversifier nos tâches car chaque jour apporte de nouvelles priorités çà ou là et ce qui est bien c'est que nous nous complétons vraiment.* »

## La vie du Village – Le fleurissement

Nos pauvres fleurs ont connu cette année bien des malheurs puisqu'à peine installées, des trombes d'eau se déversaient sur elles pendant de longs jours et que de longs moments de chaleur dévastatrice les ont mutilées. Et sans compter bien sûr sur le vol intolérable du contenu magnifique des sept jardinières de la place de la Mairie. Outré, Monsieur le Député Frank Marlin nous a alors envoyé immédiatement des plantes des serres municipales pour pallier cette dévastation.



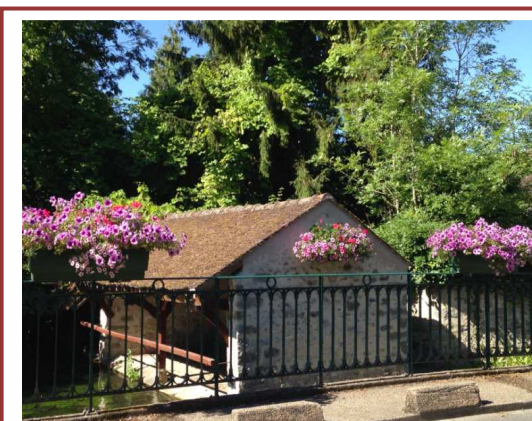
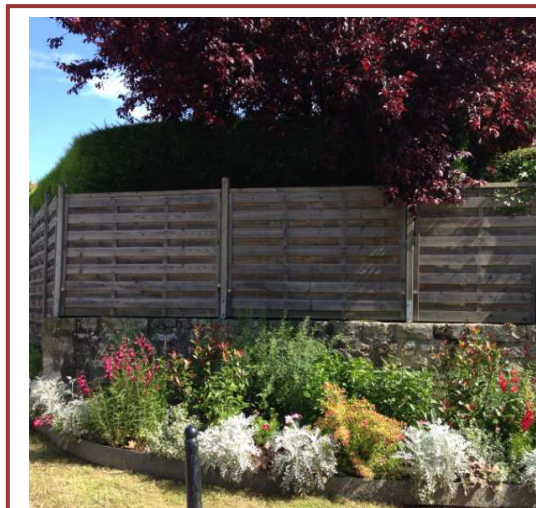
Néanmoins, les efforts des employés et des bénévoles furent récompensés puisque le jury départemental du Concours de Fleurissement a accordé cette année encore le 1<sup>er</sup> prix dans sa catégorie moins de 1000 habitants et voyant que les efforts de l'an passé avaient été intensifiés il proposa de nous présenter en 2017 devant la Région à l'attribution de la Première Fleur.

Édition  
Novembre  
2016

## La vie du Village – Le fleurissement

Nous profitons de ce bulletin pour adresser nos plus vifs remerciements à la personne qui a inlassablement arrosé tout l'été les jardinières proches de son domicile. Si ce petit geste citoyen pouvait s'étendre à d'autres endroits du village...

Merci aussi chaleureusement à toutes les personnes généreuses qui nous ont offert des fleurs pour l'agrément de tous.



## Le docteur Knock s'est arrêté à Dannemois

Une belle surprise que cette demande de tournage à Dannemois !

La société CURIOSA prépare actuellement une adaptation du **KNOCK ou le triomphe de la médecine de Jules Romain** dont le rôle-titre sera interprété par **monsieur Omar SY** avec aussi **Anna GIRARDOT, Alex LUTZ, Chantal LOUBY** et qui sera réalisée par **madame Lorraine Lévy**.

Le tournage, fort discret et bien organisé en amont avec la mairie s'est déroulé dans la nuit du 11 août dernier sur une portion de route de Courances.

*Synopsis : Knock, un ex-filou repenté devenu médecin diplômé, arrive dans le petit village de Saint-Maurice pour appliquer une « méthode » destinée à faire sa fortune : manipulateur, il va, à force de flatterie et de psychologie, convaincre la population crédule que tout bien portant est un malade qui s'ignore. Et pour cela, trouver à chacun la maladie réelle ou imaginaire dont il souffre. Les plus riches nécessitant des traitements plus onéreux que les autres... Et ainsi, belle occasion que ces consultations gratuites pour que chacun déverse tout ce qu'il a sur le cœur : méfiance, ressentiment à l'égard de ses semblables.*

À relire et à voir en 2017 au cinéma !



Édition  
Novembre  
2016

## La vie du Village – Le Stage Multisports du mois

Pendant les vacances du mois d'août, un stage multisports a été organisé par la commission scolaire et jeunesse. Seize enfants du village âgés entre 7 et 13 ans ont eu l'occasion de se perfectionner en handball, basketball, football et ont pu apprendre les règles d'un nouveau sport : le Tchoukball.

Ce stage, encadré par l'USEP 91, s'est déroulé tous les après-midi de 14h à 16h, du lundi au vendredi de la dernière semaine des vacances.

Alerté par la préfecture par une alerte canicule, le programme initialement prévu a dû être adapté à la chaleur élevée et les batailles d'eau ont fusé !

Le stage s'est terminé sous le beau temps et dans la bonne humeur par un goûter offert par la municipalité. Les enfants ont passé un agréable moment durant ces 5 jours, en compagnie d'Émilie Hue et de Stéphane Colombel, qui furent très appréciés.



Le **tchoukball** est un sport d'équipe qui vient de Genève et de La Chaux-de-Fonds en Suisse. Le but de son inventeur était de créer un sport sans risques ou à faibles risques de blessures, et facile à jouer, pour amener les gens à faire une activité physique. Le jeu est un mélange de volley-ball, de handball et de squash : on marque des points en faisant rebondir un ballon (ressemblant par sa taille et sa surface à un ballon de handball) sur une sorte de trampoline, appelé cadre, qui est installé à chaque extrémité du terrain, de telle sorte que l'adversaire ne puisse rattraper le ballon par la suite.



Le « tchouk », comme on l'appelle familièrement, est présent en Europe et en Extrême-Orient. Il se développe également en Amérique du Nord et du Sud ainsi que, plus récemment, en Afrique. Ses valeurs (toute obstruction, interception ou contact sont interdits) font que son enseignement est bien répandu dans les écoles de certains pays (Taïwan, Suisse), mais ne se retrouve pas toujours en dehors du cadre scolaire. Certains étudiants sont en effet rebutés par l'interdiction des interceptions et l'absence de contacts, et sont de plus parfois victimes de l'utilisation de matériel non adapté (par exemple un trampoline destiné à la gymnastique, et non au tchoukball), qui fait perdre beaucoup d'intérêt au jeu.

## La vie du Village – La rentrée scolaire



Édition  
Novembre  
2016



Ca y est, c'est la rentrée ! C'est parti jusqu'au de mois de juin pour une nouvelle année scolaire !

Cette année, pas de changement particulier au sein de l'école qui accueille trente-huit élèves répartis en deux classes.

Comme l'année dernière, c'est Isabelle BORNERIE qui prend la classe des cycles 2 et Marjorie VENET, notre directrice ; la classe des cycles 3.

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux arrivants : Katerina, Tess, Ruben et Adam qui ont intégré notre école cette année.

### *De la musique, du sport, des jeux de société et de l'aide aux devoirs au cœur de l'école*

Nouveauté cette année : Le conservatoire de musique intervient dans les classes. Les enfants chantent, accompagnés par Barbara GOBOLIAK, intervenante dans Nouvelles Activités Périscolaires. Barbara intervient aussi dans le cadre d'un projet de l'école sur la thématique des percussions africaines.

Autre nouveauté : Les jeux de société. Isabelle GABAY employée par la société Learn In Fun est notre intervenante pour ce module. Objectif pédagogique : Utiliser les jeux de société comme levier en termes de découverte et d'apprentissage pour les élèves des classes de Cycle 2 et Cycle 3 (aptitudes, compétences, etc.).

L'aide aux devoirs : Marjorie VENET et Isabelle BORNERIE se partagent cette année un module de deux heures. L'objectif de ce module est d'accompagner vos enfants pour la réalisation de leurs devoirs. C'est une séance de travail privilégiée mais attention, la vérification des devoirs par les parents reste la règle !

Le sport : Encadré par l'USEP 91, nous ne présentons plus Stéphane COLOMBEL bien connu des enfants de l'école et plus largement de tous ceux qui participent aux sorties de l'USEP du mercredi après-midi ou aux stages sportifs organisés par la municipalité lors des vacances scolaires (voir stage de sport du mois d'août page précédente).



Édition  
Novembre  
2016

## La vie du Village – Les Délégués Des Parents d'élèves

Une nouvelle année scolaire a débuté, et avec elle une nouvelle équipe de délégués de parents d'élèves a été élue le 7 Octobre 2016. Outre notre rôle de délégués, nous avons également **quelques projets** pour animer cette nouvelle année scolaire.

Le premier d'entre eux était bien sûr la fête d'**Halloween** qui a eu lieu le vendredi 4 Novembre. Nos petits monstres, fantômes et sorcières ont une fois de plus hanté les rues du village à la recherche de bonbons! Cette chasse aux bonbons fut suivie d'un apéro-dinatoire en salle des fêtes où tout le village était convié.



Nous comptons aussi réaliser cette année une **vente de sapins de Noël, galettes des rois, et crêpes** au profit des "petits débrouillards de Dannemois" (ex coopérative scolaire). Cette cagnotte permet d'agrémenter la vie de nos écoliers, en leur finançant diverses sorties éducatives, sportives, etc...

Certaines activités, comme le **carnaval** que nous comptons renouveler cette année, seront réalisées avec l'association des parents d'élèves de Courances : « l'APE des Sources » (ce qui permettra un rapprochement avec les enfants et parents de nos voisins d'à-côté!)

**Bref, restez à l'écoute et n'hésitez pas à venir vous joindre à nous lors de nos manifestations !**

*Les D.P.E. de Dannemois : Mmes Bich Ngo, Annelise Faulhaber, Laurence Arias-Calvo, Aurélie Bouchenez*

## La vie du Village – Cantine, la semaine du goût

La semaine du 10 octobre a été comme partout en France, et en particulier à l'école, celle de l'éducation au goût pour le plus grand nombre afin de sauvegarder la culture des patrimoines culinaires et le bien manger.

Nos petits Dannemoisiens ont eu, à la cantine, à l'initiative du prestataire Elixor, un certain nombre de questions, de jeux, leur permettant d'identifier et d'éveiller leurs papilles gustatives, de découvrir des saveurs qui changent de certaines habitudes culinaires sans recherche. Et pour rendre l'événement chaleureux, Véronique et Michaël avaient agréablement décoré la salle de restauration. **Ce furent d'agréables découvertes !**



Ces beaux sourires en  
disent long !





Édition  
Novembre  
2016



### Championne du monde !

Depuis l'an dernier elle n'a cessé de grimper et désormais la voici sur la plus haute marche du podium puisqu'elle vient de remporter le titre de championne du monde de lutte face à une chinoise.

Toute notre fierté et nos félicitations accompagnent notre Dannemoisienne !

[La presse \(Source : Sport.auvergne.fr par Raphaël Rochette\)](#)

#### Lutte : Kumba Larroque fait forte impression (Février 2016)

**Pour son premier tournoi international, Koumba Larroque, pensionnaire du Pôle France jeunes de Ceyrat, s'est fait remarquer, samedi à Paris, en décrochant la médaille de bronze, en moins de 63 kg.**

La jeune lutteuse, 17 ans, licenciée au club de Sainte-Geneviève-des-Bois a réussi des débuts fracassants en seniors, sur les tapis de l'Insep. Ne faisant aucun complexe, la championne du monde cadettes s'est débarrassée avec une étonnante facilité de l'expérimentée colombienne Renteria, double médaillée olympique ! Une victoire sans appel, sur le score de 10-0 !

Son deuxième match s'est soldé par une défaite de justesse, face à la Biélorusse Mamashuk, vice-championne d'Europe 2014. Pas un coup d'arrêt pour la lycéenne puydômoise, qui a réussi ensuite un sans-faute, en repêchage pour aller chercher le bronze. Elle s'est d'abord défaite de la Russe Fomenko, puis a gagné son match pour le podium contre la Vénézuélienne Griman Herrera, multi médaillée continentale. Encore une adversaire de haut niveau épinglée à son tableau de chasse...

*« Koumba n'avait aucune référence en seniors, nous partions donc un peu dans l'inconnu sur cette compétition. Elle a réussi à nous prouver qu'elle était au niveau à 17 ans et que l'on pouvait compter sur elle. Au-delà de ses qualités techniques et physiques, nous avons été très heureux de constater sa maturité »,* analysait Thierry Bourdin, entraîneur au Pôle France de Ceyrat, évidemment très satisfait de sa protégée.

Nul doute que la jeune Tricolore va très vite refaire parler d'elle...

[Source France 3 Auvergne par Cyrille Genet](#)

#### Lutte : Koumba Larroque du Pôle France de Ceyrat n'ira pas aux Jeux de Rio

Koumba Larroque, la jeune lutteuse qui s'entraîne au Pôle France Lutte de Ceyrat n'ira pas aux Jeux Olympiques de Rio. Elle a été battue en demi-finale du tournoi de qualification olympique d'Istanbul.

Koumba Larroque s'entraîne au Pôle France lutte de Ceyrat dans le Puy-de-Dôme

Elle n'est encore que juniore première année et se voyait déjà aux JO de Rio l'été prochain. La pensionnaire du Pôle France Lutte de Ceyrat dans le Puy-de-Dôme a enchaîné les victoires ces derniers jours mais Koumba Larroque a été battue en demie-finale lors du tournoi de qualification olympique d'Istanbul. La jeune lutteuse, championne d'Europe et championne du monde cadette en 2015 va désormais miser sur les jeux de Tokyo en 2020.



« Quelle idée j'ai eue encore là » !  
ou

### *Le French Divide de Francis*

06 août, Bray-Dunes, 6h24, derrière nous à 20 mètres la Belgique. Le départ est donné au chant du coq et le paquet de 47 cyclistes s'élance. Objectif : Rallier la frontière franco-espagnole située à 2100km, le tout en autonomie complète.

Après un début difficile pour moi, stress et méconnaissance de ce type d'épreuve, je commence à trouver le bon rythme de pédalage, de recherche de nourriture et boisson et d'orientation. Je découvre avec plaisir la joie de rouler sur les pavés du secteur PARIS-ROUBAIX en FATBIKE, bon choix !

Passage dans l'Aisne par temps frais voire froid ; arrivé en Champagne, je lâche du lest, habits et accessoires. Manipulation importante pour le mental, je suis motivé et le moral gonflé pour avancer.

La partie Nord traversée, j'arrive dans la région du Morvan ; début des hostilités "pentues" , même si depuis le départ, nous avons grimpé pas mal... Le Morvan représente pour moi le début de la partie "VTT" où le choix d'un FATBIKE comme destrier va s'avérer intéressant ! je m'amuse comme un gamin dans les parties défoncées... L'Allier avant l'attaque du Massif Central, déjà 9 jours que je pédale, je n'ai pas vu passer la 1ère semaine .Comme quoi on ne s'ennuie pas sur les chemins de Saint Jacques. Chaleur, fatigue et gros dénivelé, la cadence journalière en prend un coup, je dirai même que je subis mon premier vrai coup de barre. Le Massif Central sera dur à traverser, je ne vais pas mentir et cacher aux potentiels participants que cette zone est importante dans le tracé... entraînez-vous !

Solitaire depuis quelques jours, je traverse la Corrèze et ne prends pas de repos car ça grimpe encore et toujours. Les batteries du bonhomme sont de plus en plus dures à recharger et je sais que l'arrivée à l'heure sur Mendionde sera difficile à réaliser dans les temps. Toujours très motivé, je ne cède pas et continue d'avancer. Le challenge passe aussi par-là : accepter une certaine défaite et relativiser. Je vais rouler les 2 semaines complètes et ça c'est certain.

Rocamadour, chaleur, Le Lot, Montcuq, les côtes et descentes s'enchaînent pour enfin se calmer à Moissac. Le paysage change et je roule en "Beauce". On est vendredi soir : fin de la 2ème semaine. Je suis claqué, béat, dans un état second .Cela fait presque 12 jours à pédaler seul. Le réveil se fait sous l'orage puis roulage 2h sous la pluie, la journée va être longue, le Tourmalet en vue. Je décide de couper et prendre le train pour Bayonne afin de retrouver une partie des "Dividers" et assister à la soirée de clôture.

Mon challenge se finit donc , après 15 jours sur le vélo, 10 à 12h de pédalage journalier , 3 kilos perdus, une paire de chaussures usée, 2 belles gamelles sans gravité, des dizaines de griffures et piqûres de ronces et orties, tendinite, mal de fesses, 6 à 8 l voire plus bus par jour, dormi de 4 à 6h00 par nuit, 3 à 4 repas par jour, avec des goûters entre les repas et des en-cas entre les goûters, pas de crevaison ni de problèmes mécaniques... vive les vélos MLine !!!!!

Francis MASSE

Retrouvez son périple plus détaillé sur notre site internet



Édition  
Novembre  
2016

## La vie du Village – Concert dans notre église Chœur d'hommes des ombres et Chorale de Corbeil-Essonnes



Jamais nos belles voûtes romanes dorées par un beau soleil d'automne n'ont résonné avec une telle intensité que ce dimanche 25 septembre lors du concert donné par l'ECCE (Ensemble Choral de Corbeil-Essonnes). Tous ces choristes d'un indéniable talent ont offert un grand moment de pur plaisir au public venu nombreux. Et parmi ces choristes on remarqua par son répertoire encore mal connu, de différents styles et différentes époques, souvent étranger, le groupe semi-professionnel de chœurs d'hommes,

« Le chœur des ombres » (« hombres » en espagnol, c'est-à-dire « hommes ») à la texture étonnamment puissante qui fit vibrer chacun de la plus pure émotion artistique. Le cœur se fendit d'émotion en écoutant l'arrangement du célèbre « *Nearer my God to thee* », thème final du « *Titanic* ».

Un chef de chœur talentueux, Ritz Rakotomalala, et des voix plus que prometteuses. À retrouver avec bonheur çà ou là.



## La vie du Village – Message du CCAS

### À l'intention de nos seniors

Comme chaque année les colis de Noël sont en cours de préparation. Nous mettons tout en œuvre pour vous satisfaire en choisissant des produits de qualité.

Au vu du succès de la galette de l'an passé sachez qu'une date a d'ores et déjà été retenue pour la prochaine : **le dimanche 22 janvier 2017 à 15h** à la salle des fêtes Jean Pierre Cayot. Nous vous y attendons nombreux pour un moment festif et convivial. Une invitation vous sera remise ultérieurement.

Une autre surprise vous attend courant 2017 mais... il est encore trop tôt pour tout vous dévoiler.

Les membres du CCAS vous souhaitent une bonne fin d'année.

### *Plan Local d'Urbanisme*

Après de nombreuses réunions de travail et de réflexion, les travaux de la commission sont maintenant achevés.

Nos derniers efforts se sont portés sur l'établissement du règlement (écrit et graphique) qui divise le territoire en plusieurs zones et fixe les règles applicables à chacune de ces zones. Ce chapitre a été validé par le Conseil Municipal.

La consultation des personnes publiques associées (Préfet, DDT, CG....) du 26 septembre a donné lieu à quelques ajustements du projet.

Le Conseil Municipal se réunit le 17 novembre pour délibérer sur l'arrêt du projet PLU et poursuivre la procédure par le lancement de l'enquête publique.

### *Aménagements de sécurité routière*

La première tranche de travaux a fait l'objet d'une demande de subvention auprès du Département.

Ce dernier a accepté le financement du dossier dont l'examen technique est en cours d'instruction.

Les travaux concernent :

- le renforcement de la signalisation des rues de la Croix de Loutre, des Prés, du Gué et des Meuniers
- la réalisation d'un carrefour surélevé à l'angle de la rue des Francs-Tireurs et de la rue de la Messe
- la réalisation d'un coussin berlinois à l'entrée du village rue des Meuniers

Les travaux seront réalisés dans le cadre du budget 2017

### *Enfouissement des réseaux*

Aidée par la dotation de soutien du Département à hauteur de 28 600 € HT, la commune va poursuivre le programme d'enfouissement des réseaux.

Ceux de la rue Gatellier seront réalisés avant la fin de l'année. Cette rue sera enfin pourvue d'un éclairage constitué de 3 candélabres.

Les travaux se poursuivront rue des Meuniers dans le courant du premier semestre 2017.

### *Centre Bourg*

La municipalité est particulièrement fière d'annoncer que le financement du projet d'aménagement du centre bourg est acquis.

- Le Fonds de Soutien à l'investissement public local de l'Etat à hauteur de 178 000 € HT
- L'Appel à projet « Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte » du PNR à hauteur de 90 000 € HT.
- La Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2016 de la Préfecture à hauteur de 26 280 € HT

Le montant total des subventions représente 80 % du financement de l'opération globale.

Le complément sera assuré par un prêt bancaire dont les négociations vont être engagées dans les prochaines semaines.



Le projet réunit plusieurs actions :

- La réhabilitation et rénovation thermique de l'ancienne mairie
- Le programme de l'agenda AD'AP concernant l'accessibilité et la création de sanitaires conformes dans l'école et la salle polyvalente.
- Le remplacement des portes du préau, des fenêtres du couloir de l'école.
- L'isolation des plafonds du préau et de la salle polyvalente
- Les cheminements d'accessibilité à l'ensemble des bâtiments communaux
- Le remaniement de l'ensemble des abords extérieurs des bâtiments avec la création d'un lieu de rencontre.
- La mise en valeur du patrimoine culturel local

L'esquisse du projet est affichée en mairie.

Sous la conduite de Madame Mella, maître d'œuvre de l'opération, la commission chargée du projet travaille actuellement sur la mise au point du cahier des Charges techniques du projet et du calendrier de faisabilité.

### *Acquisition de matériel*

La demande présentée à monsieur Franck Marlin, député maire d'ETAMPES, au titre des crédits répartis par la commission des finances de l'Assemblée Nationale a été acceptée. Elle a permis à la Municipalité d'acquérir une tondeuse autoportée et sa remorque de transport, une armoire ignifugée nécessaire au stockage des registres d'Etat Civil ainsi que des rayonnages d'archives. Le montant total de l'investissement s'élève à 11.700 € HT et la subvention accordée est de 50 % du montant soit 5.850 € HT.

### *Demandes de subvention*

Prompte à répondre à toutes les opportunités, la Municipalité a déposé 3 autres dossiers de demande de subvention.

**Le premier proposé par le sénateur Serge DASSAULT** a été présenté au titre de la réserve parlementaire 2016 pour la réfection de la façade de la mairie avec son pavoisement et la mise en place de 3 ruches sur la terrasse (sujet développé dans le Fil de l'Ecol'o).

Montant de l'investissement 9 000 € HT – subvention sollicitée 4 500 €.

**Le second concerne la Dotation de solidarité** en faveur de l'équipement des collectivités territoriales touchées par les inondations de fin mai. Compte tenu du caractère exceptionnel de l'événement la dotation est d'ores et déjà acceptée mais est en cours d'instruction pour le calcul définitif de son montant.

Montant du coût des réparations – montant de la subvention sollicitée

**Enfin le troisième, dit de Dotation de Fonds d'Urgence** est lié également aux inondations. Il porte sur les travaux engagés dans l'urgence au moment des événements. Le dossier est recevable par l'administration et nous attendons le calcul définitif de cette dotation.

Montant du coût des travaux avancés 5 000 € HT montant de la subvention 4 000 € HT

### *Auberge du village*

Les travaux avancent à grand pas pour l'aménagement de l'épicerie, la salle de restaurant avec son bar et la cuisine.

Les investisseurs espèrent l'ouverture de l'épicerie-traiteur pour le 5 novembre.

Les gérants sont déjà installés dans un logement rénové du premier étage du bâtiment



Édition  
Novembre  
2016

### *La Plate-forme d'apport volontaire*

A été inaugurée le 10 septembre dernier en présence du Président du SIREDOM, Monsieur Xavier DUGOIN et son équipe et de Monsieur Pascal SIMONNOT, Président de la CC2V. Ce bel investissement de 60 000€ qui n'a rien coûté à la commune entre dans le programme du SIREDOM qui envisage de construire 200 plates-formes de ce genre sur 2 ans. Ses objectifs sont en bonne voie car il est à peu près actuellement à mi-parcours de ses réalisations. Une autre borne est prévue à un autre endroit du village.

Le syndicat a été à l'origine du projet dans sa conception, l'installation des bornes, leur collecte et bien sûr leur entretien.

Le site parfaitement nettoyé sera prochainement arboré. Il comporte trois bornes semi-enterrées : une pour les emballages et le papier et deux pour le verre. Le container à vêtements en a été rapproché.

Un grand merci au SIREDOM qui fait là un grand pas vers la réduction de la collecte en porte à porte devenue de plus en plus onéreuse et vise aussi à augmenter le taux de recyclage de nos déchets.





Édition  
Novembre  
2016



## Sport et jeunesse, le Tennis Club de Dannemois joue son rôle...

C'est avec un très grand plaisir que le club de tennis de Dannemois a répondu cette année à une sollicitation de Marjorie Venet, la nouvelle directrice de notre école primaire : chaque vendredi des mois ensoleillés, nous utilisons le créneau de la séance d'éducation physique, pour une séance de jeux et d'initiation au tennis, sur le court et sur le terrain de jeux. Je ne vous cache pas ma joie de voir nos 17 gamins de CM1, CM2 taper dans la balle et s'éclater à ce noble et beau sport.

En anticipation de cette ouverture vers l'école et vers l'apprentissage du tennis à nos jeunes, le club a imaginé depuis 2 ans, **une formule économique d'adhésion** de ces jeunes pour avoir accès au court de tennis le mercredi après-midi, une inscription annuelle de 5 Euros, à laquelle il faut rajouter 20 Euros de licence obligatoire de la F.F.T. ; Il y a également 15 euros de caution pour le badge et la clé du court. Si par bonheur, plusieurs jeunes venaient à s'inscrire, on peut imaginer des séances collectives de travail sur des coups particuliers du tennis, des tournois, des challenges ....etc...

**Quels sont les enjeux de nos efforts pour attirer nos jeunes sur un terrain de sport ?** Imaginez le temps qu'ils passent maintenant en activité numérique, devant les différents écrans, les différents claviers, du plus petit aux plus grands : portables, tablettes, ordinateurs, télévision.... Que vont-ils devenir si il n'y a plus de temps pour de l'activité physique ? Que vont-ils devenir s'il n'y a plus de temps pour le goût de l'effort, le dépassement de soi même, l'épanouissement physique ? Sans oublier les vertus morales et comportementales apportées par la pratique du sport ; chaque sport en ayant sa palette et sa spécificité, mais tous en ayant une contribution positive, que peu d'autres acteurs ou activités peuvent s'attribuer.

Les activités numériques ont aussi leurs mérites, leurs capacités pédagogiques et ludiques, mais peuvent-elles se suffire à elles-mêmes ? Certainement pas, **il faut veiller à trouver un équilibre dans l'éducation intellectuelle, morale, ludique et physique de nos jeunes.**

Ceux-ci ne se doutent pas que l'âge venant, ils auront besoin d'un corps sain pour affronter au mieux les vicissitudes physiques du vieillissement, et franchir victorieusement, quand elles se présentent, les embuches de nos vicieuses maladies.

Le Tennis Club de Dannemois veut assumer sa part du combat des adultes pour amener nos jeunes sur un terrain de sport, quel qu'il soit. « *Mens sana in corpore sano* », « un esprit sain dans un corps sain », telle devrait être, plus que jamais, notre devise à tous.

Marc Bonnefond, Président du tennis de Dannemois

## *esprima : nouvelle association*



« Esprima est née du souhait de rassembler des artistes de tout âge passionnés et volontaires et mettre en synergie l'activité artistique de chacun. Nous avons l'ambition de nous fédérer autour de nos passions avec l'envie de partager, créer, de poser des gestes sur des mots, d'accompagner les mouvements sur de la musique, de prendre un envol et enfin de vibrer tous dans le même rythme.

Esprima s'investit pour mettre tous ses talents, ses compétences artistiques en commun : \*Expressions corporelles \*Les techniques du comédien \*Le chant \*La confection des costumes \*Réalisation des décors \*L'instrumental

Chacun apportera sa pierre à l'édifice, afin de présenter en fin d'année un spectacle. Il n'y a pas de limite dans cette folle aventure. Il y a beaucoup de rêves, beaucoup d'amitiés et de belles rencontres. »

Esprima : 54 Grande Rue 06 15 51 62 63 [esprima.arte@gmail.com](mailto:esprima.arte@gmail.com)

## *Dannemois se raconte*

Après la visite de l'église St Mammès à l'occasion des journées du Patrimoine, l'association a présenté une nouvelle exposition en octobre: « **Le cheval et l'homme au fil de l'histoire** » Une grande histoire ! De ses origines, les différentes races, son rôle auprès de l'homme avec lequel il partage une complicité dans les travaux des champs, à la guerre, etc...

**Extrait de la brochure éditée par Dannemois se raconte : Madame de Sévigné a souvent parcouru les chemins du Gâtinais. Ses correspondances (1672 et 1676) nous donnent des renseignements sur ses conditions de voyage :**

« ... Je vais à deux calèches, j'ai sept chevaux de carrosse, un cheval de bât qui porte mon lit, et trois ou quatre hommes à cheval; je serai dans une calèche tirée par mes deux beaux chevaux; l'autre aura quatre chevaux avec un postillon...". «... Mon cocher est un homme admirable; j'aime mieux une de ses moustaches que tout votre Lombard. Nos chevaux sont fringants...". «...Mes chevaux témoignèrent hier qu'ils seraient bien aise de se reposer à Montargis; nous y fûmes le reste du jour. Nous y étions arrivées à huit heures (...). Nous allons ce soir coucher à la capitainerie de Fontainebleau". «...Nous eûmes grand peur des brigands en traversant l'épaisse forêt qui entoure Fontainebleau (...) nous eûmes le pistolet à la main pour faire les trois postes de la forêt qui n'en finissaient pas...". «...Nous connaissons tous la grande salle avec sa vaste cheminée et sa table d'hôte où les clients prenaient tous ensemble leurs repas. Dans les chambres étaient disposés plusieurs lits et les voyageurs devaient souvent partager leur couche avec des inconnus, inconvénient mineur comparé à celui causé par les puces et punaises, toujours présents en ces lieux. Dans les écuries souvent très grandes..., les chevaux n'étaient guère mieux traités que leurs maîtres, et les rations étaient distribuées avec parcimonie ...".



Le sous-lieutenant, **Maurice Genevoix**, exprime sa compassion pour les chevaux souffrant au front. Il observe tristement les bêtes massacrées et amassées au bord des routes, « *chevaux crevés au bord des fossés, grands yeux vitreux et pattes raides* » «... plus poignant que ces plaintes humaines, le hennissement d'un cheval pantelait sous les étoiles ...» « **La Boue** » ...A la mi-octobre, comme surgi de nulle part, il s'opère alors une rencontre intime entre l'homme et l'animal. Au travers d'une vitre, le cheval fixe le visage du sous-lieutenant sur lequel il « *appuie son regard vague et triste* ».



Édition  
Novembre  
2016

## La vie des Associations du village

Genevoix le retrouve un peu plus tard, blessé d'une balle à l'épaule, et l'empêche de fuir à l'explosion d'un obus, afin de le protéger. « **Nuits de guerre** »

Tous nos remerciements aux adhérents et bénévoles pour leur participation (souvenirs, photos et cartes postales) avec Carine et Valérie : Doudou, Paddy et Rocherain, leurs chevaux.

**Après la conférence-projection du 25 novembre 2016 « La vie du village et ses anciens commerces », Dannemois se raconte vous invite à sa nouvelle conférence-projection**

**« La pisciculture et les carrières », le vendredi 24 février 2017 à 20 heures.**

### *Le comité de jumelage allemand a changé de nom !*

Suite au redécoupage cantonal et à la constitution de la Communauté de Communes des deux Vallées, le Comité de jumelage du canton de Milly-la-Forêt a dû procéder au toilettage et à la modification de ses statuts.

Son nouveau nom : « Comité de Jumelage de Milly-la-Forêt et ses environs – Morsbach (Allemagne) ». Le jumelage est maintenant ouvert officiellement aux 15 communes de la CC2V.

Mais rien ne change quant à notre activité dont le but est toujours et encore la promotion des **échanges** scolaires, sportifs, culturels, sociaux et l'organisation de rencontres, visites ou séjours des délégations partenaires avec la ville jumelle de Morsbach.

L'adhésion de notre Comité à la Fédération des Associations franco-Allemandes (FAFA) depuis début 2016, nous a apporté idées nouvelles et ouvertures. Du 13 au 16 octobre, à Chambéry, trois membres du bureau accompagnés de la Présidente du jumelage allemand, ont participé au Congrès international de la FAFA et de la VDFG son équivalent allemand. Ce congrès a été l'occasion de rencontrer des membres de divers jumelages et associations culturelles, de participer à des ateliers de réflexion, de recueillir des contacts et des informations utiles à notre action locale.

Le congrès a mis l'accent sur la volonté des deux pays de favoriser la mobilité professionnelle entre eux à travers l'apprentissage, l'emploi et la coopération d'entreprises. Les jumelages peuvent susciter et accompagner des projets professionnels en s'appuyant sur des acteurs culturels ou économiques existants comme Erasmus, l'Office franco-allemand pour la Jeunesse, la Chambre de Commerce franco-allemande etc..... Comme « la beauté de l'Europe, c'est de comprendre les cultures », il apparaît souhaitable que le couple franco-allemand s'ouvre aux associations des autres pays européens afin de consolider l'Europe, seul interlocuteur de taille face aux géants économiques d'un monde globalisé, selon les propos de M. Michel DANTIN, Maire de CHAMBERY et Député européen.

**Information sur le comité :** L'association a pour but la promotion des échanges scolaires, sportifs, culturels, sociaux et l'organisation de rencontres, visites, ou séjours de délégations avec la ville jumelle de Morsbach.

En 2015, pour les 45 ans de jumelage, l'Ensemble Vocal de Milly s'est joint aux choristes de Morsbach pour un concert.

L'échange scolaire a permis à 25 élèves de chaque pays de découvrir leur culture respective. Morsbach est située entre Bonn et Cologne, dans une région vallonnée et verdoyante.

#### **Présidente et contact**

Marlène SCHWOERER

16, rue de Courances

91490 Dannemois

[marlene.schwoerer@free.fr](mailto:marlene.schwoerer@free.fr)

## La vie des Associations du village

### Les Premiers pas de La Dannemoisienne !

Depuis son lancement, La Dannemoisienne s'est déjà mise en action !

Mais qu'est-ce que La Dannemoisienne ? C'est le comité des fêtes du village.

Sous la forme d'une association loi 1901, à but non lucratif (c'est à dire que chaque euro gagné est réinvesti au profit des Dannemoisiens), notre vocation est de faire vivre le village au travers d'événements qu'ils soient sportifs, culturels ou simplement conviviaux.

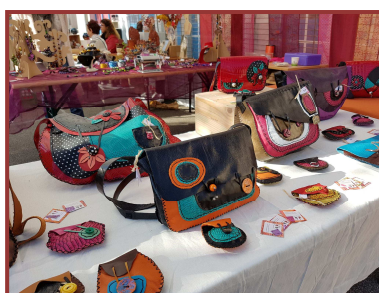
Depuis sa création, avec sa quinzaine de membres fondateurs l'association s'est attelée à vous proposer des événements aussi différents que conviviaux.

Cette année aura donc été le lancement de la fête du village « nouvelle version » avec plus de 400 personnes présentes, du salon d'Art et Artisanat avec les créations d'une trentaine d'exposants mais aussi des apéritifs des saisons. Autant de moments de convivialité et de découverte au cours desquels les Dannemoisiens peuvent se retrouver.

Nous travaillons dès à présent sur le calendrier 2017...

N'hésitez pas par ailleurs à nous faire part de vos envies et remarques sur notre page Facebook La Dannemoisienne ainsi qu'en mairie.

### Les premiers souvenirs en image...





## Le Conseil Municipal Jeunes

### Visite du Cyclop



Gentiment invités par le Directeur du Cyclop grâce à Monsieur Philippe Lecoy, Directeur de l'Association du Cyclop, nos jeunes ont découvert cette œuvre remarquable et fort surprenante au cours d'une visite commentée qui les a enchantés. Ils ont été fascinés par le côté ludique des artistes qui ne se prenaient pas au sérieux, lâchant la bride à leur imagination loin de tout académisme.

### Après-midi rencontre



Le 11 juin dernier, le Conseil municipal des jeunes, a eu l'idée d'organiser pour les anciens, un après-midi rencontre jeux de société accompagné d'un goûter.

Inquiets dans un premier temps, les jeunes espéraient une réussite pour cette première. Ils ont préparé ce moment en amont et ils se sont vraiment mobilisés afin d'offrir à leurs invités un bel accueil. Chacun a apporté son jeu préféré afin de le partager.

Le jour « J » beaucoup d'anciens et d'autres personnes, ont répondu présents afin de passer du temps avec ces jeunes et de profiter de ce moment pour se découvrir, pour se connaître. Ce fut un instant riche d'échanges et de partage intergénérationnels. Le goûter offert par « La Dannemoisienne » a, lui, égayé les papilles de chacun de nos joueurs petits et grands. Cette expérience sera renouvelée pour le plus grand plaisir de tous.



### Le blason du village

C'est l'un des projets sur lequel le Conseil Municipal des jeunes, planche depuis plusieurs semaines. Dans un premier temps, ceux-ci ont réfléchi ensemble à des symboles forts représentant le village et son environnement. Il s'avère que nos jeunes semblent très attachés à ce qui les entoure, mais également à l'histoire de Dannemois à laquelle ils avaient été sensibilisés dès le début de leur élection puisque Monique Paillet était venue lors d'une séance pour leur transmettre quelques notions historiques du village.

Pour ce projet les jeunes, souhaitent faire appel à certaines personnes du village pour puiser des conseils en particulier pour le graphisme et les matières.

Édition  
Novembre  
2016



Notre commune, de par sa qualité de vie et son calme, a attiré plusieurs artistes depuis quelques décennies. Nous vous en faisons découvrir dans le dernier numéro de notre journal communal deux autres de notoriété mondiale : Jean Tinguely et Niki de Saint Phalle. Aujourd'hui nous avons choisi de mettre sous les projecteurs l'un des artistes français les plus populaires : Claude François.

En effet, comme vous le savez tous, cet artiste est venu s'installer dans les années 60 dans notre commune.

C'est en 1964, qu'une amie de l'époque, Brigitte Bardot résidant à Soisy-sur-École, lui parle lors d'un repas, qu'un vieux moulin à restaurer serait à vendre non loin de là sur la commune de Dannemois.

En effet, ce moulin situé sur le Domaine médiéval de « La Louvetière » servait à cette époque à la production de farine. Dans les années 60 le propriétaire souhaite s'en séparer.

L'histoire veut que cette magnifique bâtisse ait servi de gîte, à Jeanne d'Arc, lors de son voyage pour rejoindre le roi de France.

L'artiste décide de le visiter et tombe immédiatement amoureux de l'endroit. Il l'achète et lance un gigantesque chantier de rénovation.

Ces travaux vont permettre de mettre à jour des fresques pouvant confirmer le passage de Jeanne d'Arc à Dannemois; l'artiste décide alors de préserver ces joyaux et fait vivre ce moment de l'histoire de France dans son moulin.





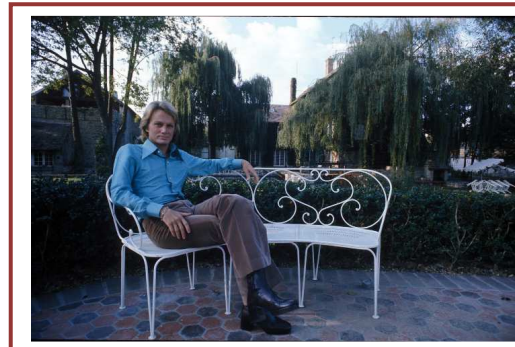
## Le Moulin de Claude François

Édition  
Novembre  
2016



La rénovation des lieux donne place à une magnifique demeure, dans laquelle Claude François recevra ses amis et tout le gratin du « showbiz » de l'époque. D'illustres artistes ont été accueillis dans la maison américaine et autour de la piscine qu'il a fait spécialement construire en s'inspirant de celle d'Elvis Presley et tous profiteront de la générosité du chanteur. Jean Tinguely et Niki de Saint Phalle étaient parfois ses hôtes.

Mais l'artiste aime également se retrouver en famille dans ce sanctuaire familial qu'il veut havre de paix, loin des projecteurs, pour profiter du calme du village, du parc qu'il a fait aménager et de la roue du moulin qui tourne inlassablement alimentée par la rivière l'Ecole. Le bruit de l'eau l'apaise et l'inspire, quelques grands succès d'ailleurs vont être écrits dans ce moulin : « Comme d'habitude » et « Un lundi au soleil » entre autres.



**Isabelle, la compagne de Claude,  
au lendemain de l'incendie du Moulin, en 1973.**

rant. et la ma



## Le Moulin de Claude François

Premier drame au moulin : en effet, en 1973, un incendie s'est déclaré dans le bâtiment principal le soir de la Saint Jean qui était organisée sur la place du village ; de nombreux villageois viendront prêter main forte aux sapeurs-pompiers ce soir-là.

Les années passent, le succès du chanteur grandit et la notoriété du village aussi, attirant de nombreux fans dans les rues entourant le Moulin.

Les habitants du village ont eu la chance de croiser à de nombreuses occasions l'artiste lors de ses sorties dans le village ou bien lors de ses échanges de balles sur son court de tennis privé, nombre d'entre eux ont encore un souvenir du chanteur, l'évocation d'un moment passé avec lui, un effet, une photo ou bien une dédicace.

Ce dernier se sentant tellement bien à Dannemois a souhaité scolariser ses deux enfants au sein de l'école communale à la rentrée 1976.

Il fait également rapatrier la dépouille de son père décédé quelques années auparavant pour l'inhumer dans notre cimetière.



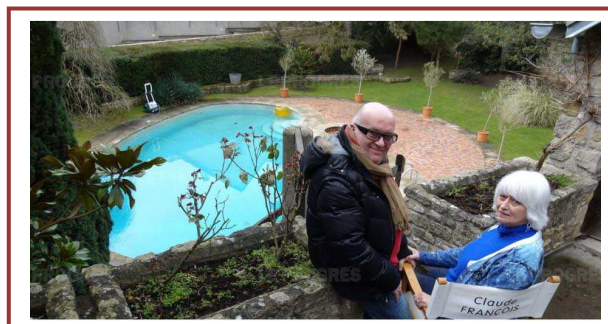
Second drame. Claude François échappe de justesse à un kidnapping sur l'autoroute A6 ; son véhicule de l'époque, une Mercedes de grosse cylindrée essuie des tirs d'armes de poing mais il parvient malgré tout à rejoindre le moulin pour s'y réfugier.

Le 11 mars 1978 le village de Dannemois, comme l'ensemble du pays, apprend avec stupeur le décès tragique et brutal de l'artiste dans son appartement parisien : le chanteur s'est électrocuté. Toutes les chaînes de télévision et les radios annoncent le drame en interrompant leurs programmes, des milliers de personnes se ruent devant le domicile du chanteur pour le pleurer.

L'artiste sera inhumé dans le caveau familial, et ce jour-là, la commune fut prise d'assaut par des milliers de fans venus assister aux obsèques, le mur d'enceinte du cimetière s'effondrant même sous le poids de ces derniers.

Depuis cette date notre village est devenu un lieu de pèlerinage et de recueillement pour des milliers de personnes souhaitant rendre hommage à l'artiste et cela encore presque 40 années après.

Le moulin a été vendu par la famille ; plusieurs propriétaires se sont succédé puis finalement il a été abandonné et pillé, jusqu'en 1998 où Mr et Mme Lescure venus de Dordogne ont souhaité faire revivre la demeure de l'artiste et se sont lancés dans un second chantier de rénovation pour ouvrir un restaurant et musée dédié au chanteur disparu. Bon nombre de personnes soutiendront le projet et il est devenu à ce jour l'un des endroits les plus visités de la région.



*Synthèse des cafés littéraires* (Vous trouverez de plus amples développements sur le site internet)

**Les coups de cœur du quatrième rendez-vous** : **Mémoire de fille** : Annie Ernaux (avril 2016)

Annie Ernaux replonge dans l'été 1958, celui de sa première nuit avec un homme, à la colonie de S dans l'Orne. Nuit dont l'onde de choc s'est propagée violemment dans son corps et sur son existence. Alors, elle interroge cette fille qu'elle a été dans un va-et-vient implacable entre hier et aujourd'hui pour : « explorer le gouffre... désenfouir des choses »

**L'amour fou** : **Françoise Hardy** (2012) Ce roman, magnifiquement écrit, est l'histoire de la folie dans laquelle bascule celle qui aime, c'est une analyse précise de la passion qui unit deux êtres aussi dissemblables que possible, incapables de se séparer. Une sorte de Princesse de Clèves moderne avec la description des ravages de l'amour, ses attentes, ses déceptions, ses désillusions et ses espoirs.

**Juste avant le bonheur** : **Agnès Ledig** (2013) Un petit bijou ! Julie, 20 ans, qui élève seule son fils Lulu est caissière dans un supermarché. Elle attire l'attention d'un client, quinquagénaire aisé, à nouveau célibataire. Généreux et désintéressé, il invite Julie à passer quelques jours dans sa belle villa de bord de mer en Bretagne... Bonheur d'un moment...

**Pietra viva** : **Léonore de Recondo** (2013) Michelangelo, en ce printemps 1505, quitte Rome bouleversé. Il vient de découvrir sans vie le corps d'Andrea, le jeune moine dont la beauté lumineuse le fascinait. Il part choisir à Carrare les marbres du tombeau que le pape Jules II lui a commandé. Son séjour à Carrare, au cœur d'une nature exubérante, va marquer une transformation profonde dans son œuvre. Il retrouvera désormais ceux qu'il a aimés dans la matière vive du marbre.

**Amours** : **Leonore de Recondo** (2014) Grand prix RTL-Lire 2015 et prix des libraires 2015. En 1908, dans le huis clos d'une maison bourgeoise du Cher, s'épanouit le sentiment amoureux le plus pur et le plus inattendu. Récit tout en délicatesse.

**Les derniers jours de nos pères** : **Joël Dicker** (2012) Un des premiers romans à revenir sur les véritables relations entre la Résistance et l'Angleterre de Churchill.

**Le piano de ma mère** : **Yann Queffelec** (2009) (autobiographie) « Ces mémoires vont donc retracer la relation houleuse, et souvent tourmentée, que j'ai toujours eue avec mon père, l'homme que j'ai le plus aimé, admiré, craint, et qui voulait me faire plier sous sa loi. »

**Le magasin des suicides** : **Jean Teulé** (2008) Vous avez raté votre vie? Avec nous, vous réussirez votre mort! Imaginez un magasin où l'on vend depuis dix générations tous les ingrédients possibles pour se suicider. Cette petite entreprise familiale prospère dans la tristesse et l'humeur sombre jusqu'au jour abominable où surgit un adversaire impitoyable : la joie de vivre...

**Le Montespan** : **Jean Teulé** (2010) Louis-Henri de Montespan, jeune marquis désargenté, épouse en 1663 la somptueuse Françoise « Athénaïs » de Rochefoucauld dont les charmes éblouissent le monarque. Subissant la risée de tous, jusqu'à la fin de ses jours, il n'aura de cesse de braver l'autorité de Louis XIV et d'exiger de lui qu'il lui rende sa femme.

**Les coups de cœur du cinquième rendez-vous** : « **Le mystère Henri Pick** » de **David Foenkinos** 2016 Un roman divertissant sans plus, facile à lire. Une jeune éditrice, Delphine, tombe par hasard à la bibliothèque de Crozon sur un rayon qui comporte des manuscrits des livres refusés par les éditeurs, installé par l'ancien bibliothécaire. Elle tombe sur l'un d'eux et décide de le publier : ce sera une grande affaire commerciale. L'auteur, Henri Pick, mort deux ans auparavant, tenait une pizzeria et selon les siens, nul ne l'a jamais vu lire autre chose que le programme télé ! Personne ne comprend. Publié, le livre est un énorme succès. Mais la vie des uns et des autres liés à Crozon se trouve perturbée... Un roman peut donc bouleverser la vie de ses lecteurs.

« **Dieu, les affaires et nous** » de Jean d'Ormesson 2015 Témoin du regard que l'écrivain porte sur notre temps, le monde et les hommes qui nous gouvernent. Le siècle vu par Jean d'Ormesson est un roman. « *Prenez parti, dit-il, et trompez-vous sans trop de bassesses. Ceux qui ne défendent pas leurs amis sont ignobles. Ceux qui ne défendent que leurs amis sont aveugles. Il faut se débrouiller dans ce labyrinthe. C'est ce qu'on appelle l'honneur des hommes.* »

« **L'homme réseau-nable** » de Lionel Naccache 2015 Dans son dernier livre, le neurologue établit une analogie entre l'architecture des réseaux neuronaux composant un cerveau et les réseaux interindividuels structurant la société humaine. S'intéressant au phénomène des connexions avec Internet, il établit une comparaison entre l'homme neuronal et l'homme « réseau-nable ».

**Les coups de cœur du sixième rendez-vous** « **Charlotte** » de David Foerkinos 2014 Roman très beau et très émouvant dont la forme en vers libres surprend mais permet au lecteur « de respirer » Charlotte est une jeune fille puis une femme au talent de dessinatrice puis de peintre assez exceptionnelle mais elle est exclue par les nazis de toutes les sphères de la société allemande. La guerre, les déchirements, les camps, l'amour, la peur ponctuent l'histoire de Charlotte. « *Pour survivre, elle doit peindre son histoire...s'exprimer entièrement* »

« **Un hiver à Paris** » de Jean Philippe Blondel 2015 Victor a 42 ans. Au retour des vacances, une lettre reçue attire son attention. Son contenu et son auteur vont le bouleverser, déclencher des émotions enfouies au plus profond de lui et faire resurgir un passé ancien et douloureux. En 1984, Victor a 20 ans, il est en deuxième année de classe préparatoire dans un lycée parisien. Beaucoup de travail, beaucoup de pression, de solitude, d'humiliations parfois. Originaire de la province, il n'a pas les codes. Néanmoins un début de relation amicale se noue avec Mathieu. Mais un matin, dans le couloir du lycée, une insulte fuse, un cri, l'impact sourd d'un corps sur le sol, Mathieu a sauté. Victor se précipite...

« **Le cœur régulier** » d'Olivier Adam 2010 Avoir le cœur régulier, c'est être en accord avec ce que l'on est au plus profond de soi, ne pas se renier, ne pas se laisser emporter loin de nos valeurs, de nos idées et de nos idéaux. Garder le cœur régulier ou bien le reconquérir si on s'en est éloigné, c'est un projet de vie : « se délester, sentir, s'ouvrir, recueillir ». Sarah et Nathan sont frère et sœur. Durant toute leur enfance et leur adolescence, ils sont fusionnels. Mais un peu plus tard, l'heure de faire un choix arrive : Sarah va opter pour des études longues, elle deviendra cadre supérieure dans une entreprise... Tout dans sa vie est lisse, parfait, codifié. Nathan, fragile, rebelle et libre, ne rentrera pas dans le système. Il veut devenir écrivain. Comment la relation de ces deux êtres va-t-elle évoluer, écartelés entre deux mondes ?

### *Le Musée Montmartre*

Si un jour le cœur vous en dit et pour compléter agréablement notre première visite, une escapade 12 rue Cortot s'impose. Là se trouve le musée Montmartre. C'est un endroit charmant qui abrite l'âme picturale de la Butte. Il se décline en plusieurs espaces. Dans « la maison du Bel Air », on découvrira des collections permanentes avec des peintures, des affiches comme celle du « lapin agile » et des dessins signés entre autres Toulouse-Lautrec ou Modigliani. Toutes ces œuvres vont nous immerger dans l'histoire de la butte et l'effervescence artistique de Montmartre. Un autre bâtiment, « L'hôtel Demarne », est dédié aux expositions temporaires. Le célèbre Père Tanguy, marchand de couleurs et ami des peintres impressionnistes y vécut. Des écrivains et des peintres célèbres tels que Auguste Renoir, le comédien Rosimond de la troupe de Molière y passèrent une période de leur vie.





Un autre lieu, l'un des plus émouvants peut-être, est l'atelier-appartement rénové et meublé où vécurent entre autres trois artistes atypiques : Suzanne Valadon, Maurice Utrillo, son fils et André Utter son compagnon. Un trio célèbre par son œuvre mais également par une vie très mouvementée.

Tous ces lieux nous offrent des vues magnifiques sur les jardins du musée, sur Montmartre, ses vignes, le cabaret « Le lapin

agile » puis sur le nord de Paris et sa périphérie au loin.

« Les jardins de Renoir », petit havre de paix, entourent de leurs espaces verts ces bâtiments consacrés à l'Art et en s'y promenant on remarquera une copie de la balançoire qui servit à Renoir pour son tableau « La balançoire ». Le café Renoir, au cœur du jardin, vous accueillera pour une pause salée ou sucrée.

Le musée Montmartre est assurément l'un des musées les plus attachants de la capitale !

### *Suzanne Valadon (1865-1938) - Maurice Utrillo (1883-1955)*

#### *Un couple mère-fils tourmenté*

Suzanne Valadon est issue d'un milieu populaire. Elle est née de père inconnu et a eu une enfance difficile. Elle débutera en tant que modèle de Renoir et de Toulouse-Lautrec entre autres mais Suzanne a également du talent. Elle a le goût du dessin puis de la peinture. En 1883, elle aura un fils, Maurice, né lui aussi de père inconnu. Elle mène une vie de bohème et revendique sa liberté sociale et sexuelle. Au cours de sa vie, elle aura de nombreux amants et maris dont Erik Satie.

Maurice est un enfant fragile, chétif, dégingandé. Il va avoir une enfance chaotique. Il est très attaché à sa mère mais il est souvent en pension chez sa grand-mère. En 1891, un amant de sa mère, l'artiste Miguel Utrillo adopte Maurice qui a sept ans et le reconnaît contre son gré. Maurice abandonne ses études vers 1900 et va peu à peu tomber dans un alcoolisme pathologique. Il sera interné plusieurs fois. Il peut être colérique, bagarreur et violent. Des accès de démence vont ainsi marquer de nombreuses périodes de sa vie. En 1904 il sera interné à Sainte-Anne pendant six mois. À sa sortie, sa mère lui met des pinces dans les mains pour essayer de le détourner de son addiction. Il s'applique, fait rapidement des progrès et peu à peu s'affirme. Il va prendre sa place au milieu des artistes de son époque et sera même à l'origine de « L'école de Paris ».

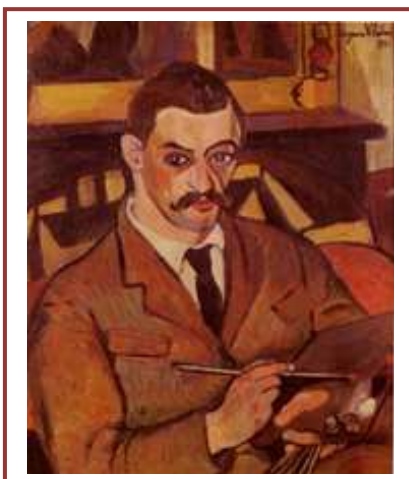


À cette période tourmentée va correspondre sa période blanche, la plus créatrice de sa carrière de peintre. Elle perdurera de 1910 à 1918. Il va créer une vision novatrice de la ville. Il compose des paysages urbains sobres et puissants.

Fervent catholique, de ses vues d'églises se dégagent une grande pureté et beaucoup d'émotion. Il a une maîtrise parfaite de la perspective, de la profondeur de champ, de l'architecture des bâtiments et des villages.

De cette période naissent des chefs-d'œuvre. Il a l'idée d'utiliser du plâtre de Montmartre mêlé au blanc de zinc. Cette matière apportera sensualité et relief à ses œuvres. Ses nuances sont délicates et se déclinent dans des camaïeux subtils de blancs, bruns et gris. Cette période blanche va marquer l'apogée de Maurice et l'épanouissement de Suzanne.

Admirative de l'œuvre de son fils, elle coule des jours heureux auprès de son mari, l'artiste André Utter, ami de son fils et de vingt ans plus jeune qu'elle. Elle peint avec acharnement, multiplie les sujets ambitieux, teste les grands formats mais ses toiles se vendent mal. Courageuse et déterminée, elle veut devenir une femme artiste dans ce milieu très masculin.



Maurice lui, est usé par ses excès. À partir de 1925, la qualité de sa peinture décline. Suzanne va peu à peu prendre la succession artistique de son fils au moment où celui-ci va s'effondrer. Rien ne l'arrêtera, elle peindra des tableaux puissants et émouvants jusqu'à sa mort en 1938. Le nu est un de ses thèmes de prédilection. Elle porte sur les corps un regard réaliste. Le trait est vigoureux, les compositions sont équilibrées, la gamme de couleurs est chaude. Elle peindra de nombreux portraits dont celui de son fils en tant qu'artiste, palette à la main : « Maurice Utrillo 1921 ».

Le paysage est le seul motif commun aux deux peintres : leurs tableaux représentant la rue Cortot mettent en évidence leurs différences.

Suzanne a une vie sociale riche mais elle peint plutôt les intérieurs. Maurice qui sort rarement, sauf pour se rendre au bistrot, peint l'extérieur avec ses villes fantômes où le minéral prédomine.

Cette relation mère-fils tourmentée et douloureuse doublée d'une grande admiration réciproque font de ces deux grands peintres un exemple unique dans l'Histoire de l'Art.

### *L'atelier tricot de fil en aiguille*

Après la pause estivale, les ateliers-tricot ont repris à Dannemois. Nos tricoteuses, toujours aussi motivées, tricotent également à la maison ! Le bouche-à-oreille fonctionne dans les familles et des carrés tricotés pendant les vacances nous arrivent même du sud-ouest !

Notre projet prend forme peu à peu et sa finalisation est prévue pour le Téléthon. Nous y aurons un stand de vente d'accessoires en laine (fleurs, petits animaux, nœuds...). Chaque accessoire acheté sera fixé sur les arbres prévus à cet effet et viendra compléter la décoration initiale. Cette vente constituera donc l'un des fils rouges du prochain Téléthon à Dannemois.

Alors, rejoignez-nous afin d'augmenter notre stock d'accessoires ou pour tricoter des bandes en laine ! Ce projet qui crée du lien entre les générations égayera la place du village et réchauffera notre hiver ! Il restera en place jusqu'aux fêtes de Noël.

Alors, tous à vos aiguilles, crochets ou tricotins !

*Marie Art* Une créatrice bien « dans ses petits papiers » Oui, voilà une découverte assez surprenante que celle des créations de Marie PAIMPEC, installée pour malheureusement peu de temps à Dannemois mais qui nous restera néanmoins fidèle.

C'est au Québec où elle a vécu 9 ans qu'après avoir créé des modèles de tricot lors de défilés et de collections pour une célèbre et prodigieuse marque de laine que Marie dont le bricolage en tout genre a toujours accaparé ses mains, s'est tournée vers le papier. De retour en France, dans le Vaucluse qu'elle affectionne, elle ouvre une boutique où pourront exposer de nombreux talents, ce qui lui vaudra le Trophée de la meilleure jeune entreprise.



Outre la gravure sur verre, la peinture sur porcelaine, toutes les techniques de bijoux (papier et pierres semi précieuses sur fil de laiton, nacre...) nous retiendrons deux choses : recyclage de tous matériaux (dont bijoux à partir de bouteilles en plastique car Marie, sensible à l'accumulation de tous les déchets, éprouve le besoin de transformer) et ce fameux papier duquel son imagination débordante tire des merveilles insoupçonnées. Ce sont les «paperolles» Cet art, délicat et complexe, parmi les plus anciens est étroitement lié à l'invention du papier en Chine au 2e siècle. On le rencontre au Moyen Age puis il tombe en désuétude avant de refaire surface au XIXe siècle.

Alors, elle récupère des papiers (magazines, publicités...), trie, découpe de fines bandelettes de 3mm de large qu'elle roule, pince, colle et cela devient bijou, bijou original, tout en délicatesse. À voir absolument.



Informations diverses 

*Révision des listes électorales* En 2017 aura lieu la refonte des listes électorales avec envoi de nouvelles cartes à tous les électeurs. Il est donc impératif de signaler tout changement en mairie.

Les demandes d'inscription peuvent être effectuées en mairie pendant toute l'année jusqu'au 31 décembre 2016 inclus. Elles doivent être déposées par les intéressés eux-mêmes. Pour se faire inscrire sur les listes électorales, tout demandeur doit faire la preuve de sa nationalité, de son identité (pièce d'identité non périmée) et de son attachement à la commune (justificatif de domicile).

*Remboursement de la carte de transports scolaires* Il serait souhaitable que les familles passent avant le 31 décembre en mairie pour obtenir la part de remboursement de la carte de transport des collégiens et lycéens octroyée par la Mairie. Se munir de cette carte (photocopie) et d'un RIB

*Communiqué de l'ONF*

Des manifestations et activités nocturnes, non autorisées, élisent régulièrement domicile sur les forêts de Fontainebleau et de Trois-Pignons.

De plus, les feux de camps et autres campings sauvages sont également de coutume en période estivale. Malheureusement, cela génère des nuisances : incendies, débris, dérangement de la faune... Face à leur multiplication répétée, l'office national des forêts souhaite limiter le déroulement d'usages incompatibles avec la vocation des lieux. Par conséquent, pour assurer la sûreté et la salubrité publique, l'accès nocturne aux véhicules sera désormais réglementé sur certains sites : Franchard, Epine Nord et Epine Sud, Grands Feuillards, Rocher Canon, Apremont et Cabaret Masson



À compter du 15 août 2016, la circulation ainsi que **le stationnement sur ces parkings seront interdits**

- de 22 h à 6 h du 21 avril au 21 septembre

- de 19 h à 7 h du 22 septembre au 20 avril.

Conscient que ces mesures peuvent perturber les habitudes en forêt, l'ONF avertira par une information in situ, les usagers et les automobilistes. À cet effet, des panneaux seront progressivement installés aux entrées des parkings. Parallèlement, l'ONF assurera une surveillance pour veiller à ce que cette disposition soit connue et respectée (passible d'une amende de 4e classe soit 135 euros).

*Communiqué de l'ONF.* Vigilance de tous !

Chaque année, l'ONF organise la chasse en forêt domaniale de Fontainebleau. En l'absence de prédateurs naturels, elle limite les populations de chevreuils et sangliers pour préserver l'équilibre faune/flore. La saison 2016-2017 ouvre le 7 novembre.

À Fontainebleau, la chasse à tir se déroule les lundis, jeudis et quelques vendredis de novembre à février. Le massif forestier se répartit en 2 zones:

- partie périphérique (environ 12 500 ha) : louée à des associations de chasseurs sélectionnées pour leur professionnalisme et leur sérieux ;

- partie centrale (environ 9 500 ha) : plus fréquentée et particulièrement complexe (axes routiers, bords de ville, aires d'accueil importantes), l'ONF encadre et organise directement les actions de chasse. Aucune action n'a lieu les mardis, mercredis ainsi que les week-ends et pendant les vacances scolaires dans la zone ONF.

Pendant cette période, promeneurs, randonneurs, chasseurs, cavaliers et cyclistes partagent le même espace. L'ONF invite donc chacun à être vigilant et attentif à la signalétique mise en place. Aussi, toutes les mesures de précaution seront prises pour garantir la sécurité de tous en forêt. Toutefois, il n'est pas recommandé de pénétrer les sous-bois, ni d'emprunter les allées des zones chassées. La forêt n'est jamais totalement parcourue laissant plusieurs espaces disponibles où les activités de loisirs et de détente peuvent s'exercer librement.

Un outil de régulation nécessaire et contrôlé.



Les forêts domaniales abritent une grande faune riche et diversifiée. À Fontainebleau, on compte 3 types de grands animaux qui participent à la vie de l'écosystème : cerfs, sangliers et chevreuils.

Dans leurs premières années, les arbres sont fragiles. De faibles hauteurs, ils sont accessibles à la dent des cerfs et chevreuils.

Herbivores, ils **se régaler des bourgeons et des feuilles de semis** (arbres de moins de deux mètres de hauteur). Le sanglier, en fouillant le sol à la recherche de nourriture (glands et larves), **déracine les plants et les semis**.

Sans régulation, les populations décupleraient très rapidement ce qui deviendrait préjudiciable au renouvellement de la forêt. De plus, à proximité de zones urbaines, ces animaux, en trop grand nombre, peuvent provoquer d'importants dégâts : clôtures abîmées, jardins saccagés, déchets ménagers éparpillés au bonheur des petits rongeurs, voitures accidentées...

Faute de prédateurs naturels (loups), la chasse permet réguler le nombre d'animaux pour éviter la destruction des jeunes arbres et limiter les dégâts causés aux espaces verts puis aux cultures agricoles.

Le nombre d'animaux à prélever (grands cervidés et chevreuils) est défini à l'avance par les forestiers et un plan de chasse, validé par le Préfet.

*Arrêté du 19 septembre 2016* relatif aux caractéristiques des gants portés par les conducteurs et les passagers de motocyclette, de tricycle à moteur, de quadricycle à moteur ou de cyclomoteur afin de limiter les blessures graves aux mains et aux avant-bras, l'article R. 431-1-2 du code de la route a prévu le port obligatoire de gants conformes à la réglementation relative aux équipements de protection individuelle pour les conducteurs et les passagers de motocyclette, de tricycle à moteur, de quadricycle à moteur ou de cyclomoteur, à l'exception des véhicules équipés de ceintures de sécurité et de portières, lorsqu'ils circulent. Le présent arrêté précise que ces gants doivent respecter les caractéristiques des gants pour motocyclistes conformes à la réglementation relative aux équipements de protection individuelle et être revêtus du marquage «CE». Références: le présent arrêté peut être consulté sur le site Légifrance (<http://www.legifrance.gouv.fr>)

*Familles, amis soyez vigilants face à la radicalisation et l'enrôlement djihadiste.*



Le processus de radicalisation. Qui touche-t-il ? Les actions de prévention.

Comment repérer la radicalisation ? Rupture avec la famille, les anciens amis, éloignement de ses proches. Nouveaux comportements dans les domaines suivants : alimentaire, vestimentaire, linguistique, financier.

Changements de comportements identitaires : propos asociaux, rejet de l'autorité, rejet de la vie en collectivité. Repli sur soi. Fréquentation de sites internet et de réseaux sociaux à caractère radical ou extrémiste. Pratique de discours antisémite, complotiste... Un numéro (service et appel gratuit) : 0 800 005 696 du lundi au vendredi de 9h à 18h

[www.stop-djihadisme.gouv.fr](http://www.stop-djihadisme.gouv.fr) pour accéder à un formulaire en ligne.

#### PHARMACIES DE GARDE : week-end uniquement

<b>Samedi 26 novembre</b>	: Pharmacie ABINAN-KOUACOU à Mennecey	01 64 57 00 36
<b>Dimanche 27</b>	: Pharmacie de l'Avenir DOCO Elodie à Mennecey	01 69 23 40 93
<b>Samedi 3 décembre</b>	: Pharmacie REGNAULT à Maisse	01 64 99 50 35
<b>Dimanche 4</b>	: Pharmacie MONTAUFIER à Boutigny	01 64 57 92 00
<b>Samedi 10</b>	: Pharmacie MONTAUFIER à Boutigny	01 64 57 92 00
<b>Dimanche 11</b>	: Pharmacie LADERRIERE à Soisy s/École	01 64 98 07 34
<b>Samedi 17</b>	: Pharmacie de la Jeannotte à Mennecey	01 64 57 12 33
<b>Dimanche 18</b>	: Pharmacie JACQUES à Cerny	01 64 57 75 98
<b>Samedi 24</b>	: Pharmacie ROLLAND à Ballancourt	01 64 93 20 14
<b>Dimanche 25</b>	: Pharmacie de l'Avenir DOCO Elodie à Mennecey	01 69 23 40 93
<b>Samedi 31</b>	: Pharmacie LADERRIERE à Soisy / École	01 64 98 07 34
<b>Dimanche 1<sup>er</sup> Janvier</b>	: Pharmacie MONTAUFIER à Boutigny	01 64 57 92 00



### *Chambre avec petit déjeuner à Dannemois.*

Dans la dépendance d'une propriété, au calme, sur jardinet/cour, jolie chambre pour 2 personnes avec petit-déjeuner. 70€ la nuit.

**Pour plus de renseignements, veuillez contacter Mme Rousseau au 06.76.28.34.23**



### *L'ASAMD recrute*



Vous aimez le contact et souhaitez-vous investir auprès des personnes âgées ou en situation difficile.

En toute autonomie, votre rôle sera d'accompagner la personne aidée dans les gestes du quotidien.

- Préparer des repas, aider à prendre les repas selon le niveau de dépendance de la personne aidée
- Aider la personne (toilette, habillage/déshabillage, déplacement...)
- Accompagner la personne lors des sorties et loisirs (courses, promenades, ...)
- Entretenir le lieu de vie : tâches ménagères : logement, linge...
- Faire si besoin des démarches administratives
- Veiller à l'état général de la personne et détecter les modifications (prévention des chutes, canicule, maltraitance...)

Rejoignez L'ASAMD2V, association ayant pour missions le maintien et l'accompagnement à domicile des personnes âgées, handicapées, malades, isolées.

Véhicule obligatoire - Résider dans un rayon de 30 km maximum.

Territoire d'intervention : Milly la Forêt et villages alentour. Indemnités kilométriques : 0.35€/Km Veuillez nous envoyer votre CV et lettre de motivation par mail : [asamd@wanadoo.fr](mailto:asamd@wanadoo.fr) ou par voie postale : 16 Bis Rue de la Bourgogne 91840 Soisy Sur École.

### *Recherche de bénévoles*



Association des Paralysés de France  
Délégation Départementale de l'Essonne  
14 rue Antonio Vivaldi - 91280 Saint Pierre du Perray  
Téléphone : 01.60.78.06.63

### *Recherchons*

Suite à la magnifique exposition "art et artisanat" du 16 octobre nous souhaitons par ce site servir d'intermédiaires avec deux artisans:

Valérie POHER aurait besoin pour la fabrication de sacs, de jeans usagés (sauf à base d'élasthanne). La contacter au 06 72 22 67 23

Et Marc BONNEFOND de palettes pour ses meubles. Le contacter au 06 43 21 35 21

Merci pour eux !

- ✓ **Le 25 novembre**, à 20h conférence projection de « Dannemois se raconte ». Salle JP Cayot. « Les anciens commerces de Dannemois. »
- ✓ **Du 26 novembre au 8 janvier** : Exposition Marielle Spalony et les artisans d'art du Gâtinais – « L'Art en quatre saisons » Marché d'Art et d'Artisanat dans un décor original qui suit les quatre saisons (neige, herbe, sable, feuilles mortes) - à la crypte du Moustier de Milly-la-Forêt. . Événement à caractère caritatif (10% des ventes versées au SAF : syndrome d'alcoolisation fœtale). Avec contes pour les petits, concerts variés, ateliers d'initiation à l'Artisanat d'Art.  
  
Vente des éléments du décor de l'exposition : **dimanche 8 janvier de 11 à 19h (mercredi, jeudi, vendredi de 14h à 19h / samedi et dimanche de 11h à 19h / du 19 au 24 décembre de 11h à 19h / les 24 et 31 décembre de 9h à 13h)**  
Informations pratiques sur le site de Dannemois.
- ✓ **Le 26 novembre** : Bourse aux jouets, salle JP Cayot, organisée par le Conseil Municipal Junior de 9h à 18h.
- ✓ **Le 3 décembre** : Téléthon avec notre place décorée par le Tricot urbain.
- ✓ À partir du **6 décembre** : Distribution des colis aux seniors.
- ✓ **Le 17 décembre** : Noël des enfants du village (spectacle et goûter) à 18h30
- ✓ **Les 17 et 18 décembre** : Marché de Noël de Courances
- ✓ **Le 24 décembre** : Passage du Père Noël dans les rues du village
- ✓ **Le 8 janvier** à 11h à la salle JP Cayot : Vœux du Maire et accueil des nouveaux habitants (Ces derniers recevront un courrier et sont invités à confirmer leur présence à cette cérémonie avant le 20 décembre).
- ✓ **Le 22 janvier** à 15h : Galette du CCAS pour les seniors (invitations personnelles envoyées)
- ✓ **Le 27 janvier** : Flambée des sapins autour d'un vin chaud au point rencontre à 19h30 (les apporter à cet endroit les jours précédents dans l'espace qui aura été délimité)
- ✓ **Le 24 février**, à 20h conférence projection de « Dannemois se raconte ». Salle JP Cayot. « Pisciculture et carrières ».

État civil 

*Nous avons eu la grande tristesse de voir partir*

**Jean LECOMTE le 11 juillet.** Il restera longtemps dans notre souvenir car il a beaucoup apporté à notre village tant par son métier de maçon que par son engagement dans la société de chasse et sa générosité. Nos pensées accompagnent Denise son épouse ;

**Ginette DEBEURY le 2 juin.** Une femme douce et discrète. Nous accompagnons sa famille dans son chagrin.

**Marius VICTORIN LE 13 Septembre.** Il avait choisi Dannemois avec son épouse Monique comme lieu de retraite. Nous pensons à eux deux.

Jadis habitante de Dannemois, **Madame PORTEFAIX** ; puis liée à notre village par sa famille Madame **PARIS** et enfant du village **Dominique BELZANNE** nous ont aussi quittés.

Notre sympathie accompagne Christine Paris, Suzanne et Joël BELZANNE . Que tous reposent en paix.



Nous souhaitons la bienvenue à



Whyatt, Clayson, Ambroise BAMANABO né le 5 juin 2016

Armel, Frédéric, Gérard DUCH né le 24 août 2016

Et que la vie leur soit belle et douce. Nos félicitations aux heureux parents

*Et bien que ce ne soit pas un acte d'état civil, nous avons célébré le parrainage républicain de*

Eugénie et Augustine HAMONIAUX le 20 août



Mille bonheurs à ces petites filles et à leur famille

*Au Fil de l'ÉCOL'O* ✨



## PROJET

La Commission Environnement vous livre un projet qui lui est cher depuis longtemps.

Nous envisageons l'implantation de "totems" à visée écologiste, environnementale et pédagogique aux principales entrées du village et dans certains massifs de fleurs où le passage est important. Ces totems seraient :

- ✓ fabriqués et entretenus par nos soins
- ✓ décorés et peints par les enfants dans le cadre du projet pédagogique de l'école
- ✓ démontables et interchangeables
- ✓ évolutifs selon les saisons et événements communaux (possibilité d'y inclure un message, une information....) exemple : « mon village est propre, merci de le respecter.... »
- ✓ Les idées de design seraient validées par la commission et ceux que cela intéresse, les enfants y travailleraient sur l'année avec dans l'idée que chaque classe puisse participer.

Édition  
Novembre  
2016



La Commission Environnement travaille à l'installation d'un rucher communal.

La mise en place de ruchers communaux est à la fois une contribution à la pollinisation des espèces à fleurs par le travail des abeilles et une sensibilisation des habitants aux enjeux de la biodiversité et d'un environnement sain.

L'intérêt d'un tel projet est de permettre à la population de se familiariser avec la présence des abeilles sur notre territoire, d'observer leur travail et comprendre leur rôle pour notre environnement.

La diversité et la qualité des ressources qu'elles trouveront dans nos jardins alentour où toutes sortes de fleurs et de plantes s'épanouissent à un rythme différent apporteront une période de ressource intéressante pour les abeilles dans un rayon proche de leur habitat.



La mairie sera propriétaire des ruches et laissera la gestion à un exploitant qui assurera l'entretien, la récolte et les différentes manifestations autour de ce projet écologique et éducatif.

Nous envisageons une installation sur le toit végétalisé de la mairie avec une ruche supplémentaire dans le patio de celle-ci pour pouvoir nous diriger vers la pédagogie, la sensibilisation pour nos visiteurs, nos enfants, notre école lors d'animations, d'interventions de l'exploitant, etc.

Si vous découvrez un nouvel essaim d'abeilles se former dans votre jardin ou alentour, merci de contacter la mairie rapidement. En effet, les abeilles avant de définir leur habitat se forment en un premier essaim et c'est durant la première demi-heure de cette formation que notre apiculteur doit agir pour qu'il puisse capturer cet essaim et le loger dans des ruches définitives.



### *Bientôt dans notre village*

Des solutions à l'échelle de tous, entre nouveaux modes de déplacement, économies d'énergie et convivialité, existent

Pour les déplacements courts de village à village, ou vers les gares, le Parc organise en 2016 un système d'autostop organisé en partenariat avec REZO POUCE. C'est idéal pour les petits trajets ponctuels ou réguliers, et c'est sans rendez-vous, inutile d'anticiper !

C'est plus sécurisé que l'autostop traditionnel : les arrêts sont matérialisés par des panneaux « arrêt sur le pouce », placés selon les règles de sécurité routière, les passagers et conducteurs sont identifiés via une inscription sur la plateforme Rezo Pouce.

Le PNR nous a donc proposé, comme cela est déjà fait dans d'autres communes, de mettre en place le projet Zéro Pouce permettant aux Dannemoisiens de se déplacer plus facilement et ce, tout au long de la journée.

Il vous suffira de vous placer à des endroits dans le village repérés par des panneaux Zéro Pouce et une personne passera vous chercher pour vous transporter.

Rassurez-vous, tout ceci se fera par le biais du site internet prévu à cet effet et par votre inscription en Mairie. Vous pourrez être inscrit en tant que demandeur de véhicule ou en tant que chauffeur. **La voiture et le piéton seront identifiés via un macaron et une carte du site Zéro Pouce.**

Nous souhaitons mettre en place ce projet dans les plus brefs délais et le moment venu, nous vous donnerons les détails et les formalités nécessaires.

Cette action est un service et aussi une alternative permettant si possible de se rendre à plusieurs au marché de Milly le jeudi après-midi ou en courses à Villiers en Bière par exemple ou exceptionnellement au travail en cas de panne de voiture.

Ce projet a une **dimension environnementale** (réduction des émissions de GES et des polluants...), mais **également sociale** car il permettra aux personnes non véhiculées de se déplacer plus facilement sur le territoire et de créer ainsi du lien entre les habitants.



D'autres communes ont manifesté leur intérêt pour le dispositif Amponville, Baulne, Boigneville, Bouray-sur-Juine, Boutigny-sur-Essonne, Bouville, Brouy, Chamarande, Châtenoy, Chevannes, Chevrainvilliers, D'Huison-Longueville, Guercheville, Guigneville-sur-Essonne, Milly-la-Forêt, Moigny-sur-école, Puiset-le-Marais, Soisy-sur-école, Vayres-sur-Essonne, Videlles, Villiers-sous-Grez.

**Soit 90 arrêts sur le pouce !**

### *Baignade et canotage sur la rivière*



**Un arrêté** municipal en date du 27 septembre 2016 a été pris interdisant baignade et canotage sur la rivière l'École.

Relevant du droit privé, celle-ci n'est ni navigable, ni flottable.

Nous rappelons aussi que la pêche est formellement interdite en dehors du parcours réglementé que doivent connaître les adhérents à la société de pêche.

Ainsi, remonter le cours de la rivière aux endroits interdits peut être un moyen de repérage utilisé par certaines personnes malveillantes. Dans ce cas, appelez le 17 et faites une photo.

Certains récents excès portaient en outre atteinte au respect de la vie privée et dérangent la faune.



Édition  
Novembre  
2016

